

EX LIBRIS



971.405
A188n
v.21

6164



L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

MAISON VOLUME XXI
BELLARMIN

OCT 9 1943

BIBLIOTHÈQUE

1861 EST, RUE RACHEL, MONTREAL

Comité de Direction :

F.-A. ANGERS, ROGER DUHAMEL,
ARTHUR LAURENDEAU

LIGUE D'ACTION NATIONALE

415, avenue Stuart
OUTREMONT P.Q.

Onzième année

premier semestre 1943

6164

SOMMAIRE



L'ACTION NATIONALE	<i>Vingt-cinq ans de vie nationale.....</i>	3
Edouard MONTPETIT	<i>Bilan de culture.....</i>	8
Esdras MINVILLE	<i>L'Économique: Progrès ou Régression?.....</i>	16
Victor BARBEAU	<i>La vie de l'esprit.....</i>	31
Léopold RICHER	<i>Politique coloniale....</i>	35
Frè MARIE-VICTORIN	<i>Vingt-cinq ans de vie scientifique au Canada-français.....</i>	45
L.-Athanasè FRÉCHETTE	<i>Pourquoi des serfs? ...</i>	50

Une enquête

RICHARD ARÈS, S.J.	<i>Notre question nationale</i>	64
--------------------	---------------------------------	----



Chroniques

Dans la cité

Jean NICOLET	<i>La vie politique.....</i>	91
--------------	------------------------------	----



Vie de l'esprit

Arthur LAURENDEAU	<i>Ils posséderont la terre.....</i>	98
-------------------	--------------------------------------	----

Vingt-cinq ans de vie nationale

En janvier 1933 paraissait la première livraison de l'Action nationale. Comme cette œuvre continuait en réalité l'ancienne Action française (de Montréal), c'est un quart de siècle — exactement, 26 ans — qui s'est écoulé depuis la fondation de notre mouvement.

Une équipe s'était formée en 1913 pour fonder la ligue des droits du français; parmi ses rédacteurs on remarquait le P. Archambault, le docteur Joseph Gauvreau, MM. Omer Héroux et Anatole Vanier. Les premières activités de cette ligue furent sporadiques. Puis, elle commença de publier l'Almanach de la Langue française; éprouvant bientôt la nécessité de posséder un périodique, elle lança la revue l'Action française en janvier 1917. La revue, d'abord grêle, s'étoffa. La chaude propagande du Dr Gauvreau réunit autour d'elle un groupe de fidèles. Après avoir servi principalement de «bulletin de la langue française», son premier directeur, l'abbé Lionel Groulx, ne tarde pas à élargir son objectif. L'abbé Groulx acceptait officiellement la direction de la revue en octobre 1920; il y arrivait avec des idées très claires, très arrêtées, qu'il devait confier plus tard: « Ma pensée centrale à l'Action française, ce fut de faire une œuvre doctrinale, de sortir mes compatriotes de la mystique étroite de la langue. Il s'agissait de montrer aux Canadiens français que leur problème en est un de vie totale: donc organique, synthétique ». Et telle fut bien l'orientation de l'Action française.

En janvier 1917, M. Édouard Montpetit signait l'article liminaire, « Vers la supériorité »: étude percutante qui n'a rien perdu de son actualité. En février, l'abbé Groulx conviait le lecteur à une « action intellectuelle » consciente et organisée.— Or cela se passait « en pleine guerre, à la veille de la loi de conscription militaire pour le service outre-mer » . . .

L'Action française entreprit de donner une doctrine aux Canadiens français: doctrine sociale, économique, politique, et, ce faisant, elle dépassa largement le rôle qu'on assigne d'habitude aux œuvres de ce genre — cocarde ou drapeau, comme le dit avec un peu de mépris le frère Marie-Victorin. Elle aussi travailla humblement, modestement, convoquant des équipes de chercheurs, leur définissant une tâche précise, et publiant en synthèse le résultat de leurs recherches.

Ainsi fut entreprise en 1921, par une équipe exceptionnellement brillante, une enquête sur « le problème économique des Canadiens français ». Elle fut très riche en résultats, elle joignit ensemble les préoccupations d'ordre national et d'ordre économique et éveilla la curiosité autour de quelques données fondamentales. En 1922, l'Action française s'interroge sur « Notre avenir politique », à une époque où les événements laissaient présager la fin de l'Empire et de la Confédération: des chercheurs, parmi lesquels le révérend père Rodrigue Villeneuve (aujourd'hui S. E. le cardinal), Antonio Perrault, l'abbé Groulx, dégagent le sens de notre vie politique et la nécessité d'une autonomie plus grande pour notre peuple à l'intérieur du régime actuel. En 1923, c'est « Notre intégrité catholique », le bilinguisme,

la « doctrine générale de l'Action française ». Enfin, en mai-juin) 927, un numéro spécial sur la Confédération conclut la série très précieuse de ces synthèses.

L'Action française suit de près l'actualité: toutes les questions qui touchent à l'existence de la nation y sont abordées. Elle recherche ses collaborateurs parmi les moins de trente ans: par elle furent révélés ou mieux connus un Léopold Desrosiers, un Esdras Minville, un René Chaloult. Elle organise un service d'édition — qui rend d'incalculables services au livre canadien —. Elle possède sa librairie, elle mobilise des équipes de conférenciers, tient des réunions publiques, inaugure une série de pèlerinages historiques, etc. Bref, elle est une cellule très vivante, très discutée, et son influence sur la jeunesse s'accroît prodigieusement.

Lorsqu'elle cessa de paraître, en mars 1929, elle avait déjà accompli une œuvre profonde. Comment la mesurer? comment discerner avec quelque exactitude ce qui est né d'elle, ce qu'elle a aidé à vivre, les menaces qu'elle a réussi à ajourner? On peut affirmer cependant qu'avec elle disparut pour un temps l'un des mouvements les plus féconds de chez nous, où il fut brassé le plus d'idées, qui provoqua les initiatives les plus diverses et où s'élabora une doctrine nationale.



Son éclipse dura trois ans à peine; dès les derniers mois de 1932, la plupart des hommes qui avaient dirigé l'Action française, s'unirent à la génération montante pour fonder l'Action nationale. On y

reprit les études d'ensemble, comme celle consacrée à l'éducation nationale, à la réforme de la constitution, à une politique nationale, au corporatisme et au commonwealth (celle-ci restée sans conclusion, à cause de la guerre); puis des numéros spéciaux furent consacrés au corporatisme, aux travaux de vacances (enquêtes sociales, économiques et historiques), à l'annexionisme, à l'effort de guerre, au plébiscite. Nos lecteurs ont suivi ces recherches, que la revue entend poursuivre et qui ne l'empêchent pas de consacrer beaucoup de son temps à l'actualité.

Et nous voici en 1943. Les circonstances ressemblent étrangement à celles qui entouraient la naissance de l'Action française en 1917: guerre, conscription, censure. L'œuvre se poursuit à travers des difficultés. Elle vivra.



Pour célébrer ce double anniversaire, au lieu d'examiner longuement le travail accompli, nous avons demandé à des collaborateurs d'examiner l'évolution de la vie canadienne-française, dans divers domaines, depuis vingt-cinq ans. Nous leur avons posé la question suivante: Dans le domaine de la culture (M. Édouard Montpetit), dans le politique (M. Léopold Richer), l'économique et le social (M. Esdras Minville), dans l'ordre scientifique (frère Marie-Victorin) et dans l'ordre littéraire (M. Victor Barbeau) avons-nous progressé depuis un quart de siècle? Sans doute, le point de repère — 1917 —, comme le souligne plus loin M. Minville, est arbitraire, il ne correspond pas à

une époque nettement déterminée; il comprend essentiellement l'entre-deux-guerres.

On verra, par les études publiées plus loin, que la réponse doit être nuancée, qu'elle n'est pas la même d'un domaine à l'autre: car s'il est évident, par exemple, qu'en littérature et en science nous avons beaucoup progressé, il est non moins clair qu'en politique nous avons reculé, et que notre niveau de culture est variable d'une catégorie sociale à l'autre.

On trouvera dans ces pages la preuve d'assez de déficiences pour éveiller chez tous le désir d'un nouvel effort « vers la supériorité », et de quoi justifier les espoirs raisonnés des générations actuelles.

L'ACTION NATIONALE

Bilan de culture

Mon cher directeur,

Vous me faites de l'honneur en me réclamant cet article, mais vous m'accordez, pour l'écrire, peu de temps. Habitué à la méthode des sciences économiques, je voudrais faire enquête, aligner des faits, les comparer. Et juger, en juste connaissance, des causes et des effets. Prenez donc ces quelques remarques pour ce qu'elles valent. Il se peut qu'elles soient hâtives, ou douteuses, peut-être à moitié justes.

En me rappelant que j'ai écrit le premier article de la revue qui s'appelait alors l'*Action française*, vous me dites: « Vous lui aviez donné un titre impératif: « Vers la supériorité ». Il y a vingt-cinq ans de cela. Avez-vous, depuis, constaté quelque progrès? Cette supériorité, l'avons-nous recherchée, l'avons-nous atteinte? ».

Vous m'avez conduit à relire ces pages tracées quand j'avais trente-cinq ans. J'y ai retrouvé une aspiration sincère sous un ton doctoral. Je disais, dès le début: « Un peuple qui marque le pas est atteint dans sa force; mais une minorité qui s'enlise dans la satisfaction de soi, qui vit des gloires du passé sans y rien ajouter, qui en fait une pesée plutôt qu'un stimulant, qui ne met pas le progrès au service de ses aspirations, est menacée par la mort. »— Je n'ai pas changé d'avis.

J'établissais, ou je tentais d'indiquer plutôt, le sens profond de notre histoire: nos pères, répa-

rant la défaite et conquérant nos droits, la poussée moderne de l'essor matériel qui nous contraignait à la conquête économique. Nous avons duré, il nous restait à vivre par l'esprit, dans le culte de la supériorité.

Que cette exhortation du jeune homme que j'étais ait été ou non entendue, ce n'est pas la question. Ce que vous désirez savoir c'est à quel point la réalité a répondu à d'obscurcs aspirations.

Nous avons progressé dans le domaine de la culture, si l'on entend par là que nous nous sommes fortifiés d'institutions. Nous n'avons pas refusé de nous munir d'instruments, l'exemple des autres, la crainte d'être dépassés ou démodés nous entraînant: nous avons multiplié les écoles, les associations, les œuvres, les initiatives. Sommes-nous plus cultivés ?

La culture ne réside que pour une part dans la formation professionnelle. Elle en jaillit, si elle la dépasse, à condition qu'elle la dépasse. Née de la connaissance, elle s'élève au-dessus d'elle et se nourrit d'une vie propre. Elle synthétise des éléments actifs, parfois grossiers ou simplement pratiques, et s'affirme en définitive comme une valeur indépendante, une communion de l'esprit, du goût et du cœur. Avons-nous atteint à ce degré, nous en sommes-nous approchés ? Sommes-nous transformés, enrichis par l'intelligence et le culte de la beauté ?

Nous avons fait des progrès indéniables, en étendue et en quantité. La culture est plus répandue, du moins la culture professionnelle.

Le point de départ du mouvement vers la spécialisation a été indiqué il y a des années — en 1897 notamment — par un sociologue de premier plan, trop peu connu chez nous, parce que, sans doute, il est des nôtres ou que notre esprit est ailleurs: Léon Gérin.

Il écrivait dans la *Science sociale* de Paris un article dont une des parties — celle qui sert de conclusion — porte ce titre qui résume l'enseignement et les préoccupations de l'auteur: « La formation d'une classe supérieure dans les arts usuels est la condition préalable de la réforme, et l'agent le plus effectif de celle-ci serait l'école d'initiative.» La réforme dont il est ici question, devait nous donner un sursaut d'initiative, et l'école qui nous en eût livré le secret était calquée sur une institution de l'Ontario. Il n'importe. Retenons cette idée d'une élite dans le monde des professions et des métiers.

Léon Gérin y revenait en 1924, dans une étude qu'il donnait à la *Revue de l'Amérique latine*. Faisant la synthèse de nos résistances à l'absorption, il montrait, dans notre histoire, « une succession de périodes d'épreuve », depuis 1629 jusqu'à la Confédération et au delà puisque jamais notre sort n'est achevé. Nous avons survécu, grâce à nos institutions, à la paroisse, à la famille, à l'école, mais des dangers nous ont menacés plus tard: l'expansion industrielle et l'emprise du particularisme ont conduit les nôtres vers les plaines de l'Ouest et les fabriques de la Nouvelle-Angleterre où les traditions ancestrales risquent de s'affaiblir. De partout les complexités de la vie moderne nous

guettent et nous emportent. Pour se garer de ces emprises, il faut s'adapter, trouver des assouplissements, préserver les forces essentielles sans les isoler d'un progrès qui impose la brutalité de ses conquêtes.

Le développement économique a emporté comme un fétu l'ancien organisme familial dont les cadres abritaient le travail à domicile. La manufacture a absorbé les personnes qui, jusque-là, gardaient une sorte de recueillement propice à la fidélité. L'école s'est ramifiée. « Aux anciennes écoles paroissiales, fondées surtout pour le catéchisme, aux collèges classiques, destinés avant tout au recrutement du clergé, aux universités, qui à l'origine ne préparaient guère qu'à l'exercice des professions d'avocat, de notaire, de médecin, se sont ajoutées nombre d'autres institutions: écoles d'agriculture, écoles de commerce, sous la direction de maisons religieuses, même quelques-unes sous la direction de laïcs: écoles d'arts et métiers, écoles polytechniques, écoles ménagères et d'enseignement supérieur, où il se forme des ingénieurs et des spécialistes en tous arts ».

L'extension même des professions et des métiers a précédé, accompagné ou suivi l'école ainsi spécialisée. On les compte par milliers, ramifiés presque à l'infini sous la poussée des circonstances ou à l'instigation du progrès. Le métier s'adapte au besoin, il se déploie avec lui, il l'accompagne, il en accentue l'intensité, il le multiplie aussi. Combien de professions et de métiers relèvent les recensements? On compte, aux États-Unis, sans doute, au Canada quoiqu'on n'y apporte pas la même

précision — cent cinquante « occupations majeures », de l'acteur au bûcheron en passant par le comptable, le graveur ou le mineur. Sous ces têtes de chapitre prennent place, si on les dénombre, plus de dix-sept mille cinq cents types de métier!

A quoi répondent ces tâches, à quoi s'accrochent-elles? — Au souci, d'abord et surtout, de se faire une situation qui rapporte plus ou moins; et à l'espoir de réussir en progressant, d'augmenter son train de vie, d'avoir pignon sur rue et pot-au-feu, et, à mesure que l'expérience se précise, de vivre dans l'aisance et même au delà.

Malheureusement, cette conquête prend tout l'être qui s'y livre; elle le retient à une besogne qui augmente chaque jour ses exigences; à une existence aussi dont le pli se marque de plus en plus dans la personnalité. L'enseignement qu'on a reçu s'estompe pour une part et, pour l'autre part, se réduit à un instrument qui sert à poursuivre le travail professionnel. La culture proprement dite, qui était pourtant en germe dans les études que l'on a faites, dans les disciplines intellectuelles que l'on a subies, sinon acquises, qui était disséminée et vivante dans l'ambiance studieuse que l'on a traversée, où l'on a mijoté des années, ne semble plus intéresser une fois les murs franchis et l'empire de la vie à gagner, installé comme une volonté unique où l'esprit se terre. Tout le contraire devrait se produire. Un homme de sage conseil, cultivé lui-même et professionnel averti, Olivier Lefebvre, me résumait récemment le petit discours qu'il avait prononcé devant les élèves finissants de l'École polytechnique: Ce que vous avez appris

à l'école, leur disait-il en substance, n'est qu'un début. Vos professeurs vous ont enseigné les éléments indispensables, les principes et les procédés essentiels. Ils vous ont munis de vérités et de faits. Bref, vous avez reçu un instrument dont vous vous servirez; et des recettes ou des *brocards* dont, avec l'expérience, vous tirerez parti. C'est tout, mais ce n'est qu'un point de départ. Il vous reste — si bizarre que cela paraisse — il vous reste à *apprendre*, à vous cultiver, à pratiquer la culture, et à la faire rayonner. La vie commence pour vous. Il faut, dès lors, ne pas croire que vous en avez fini avec les livres, les idées ou les choses. Au contraire, il faut vous ressaisir et entreprendre, avec le peu que vous savez, la connaissance du monde et de la vie. Il y a, a-t-il sans doute ajouté, mille manières de se surveiller, de s'ouvrir, d'accumuler. Il suffit de regarder, de bien voir — si peu savent voir —, de lire aussi, mais, surtout, de réfléchir et, de méditer.

Cette méthode concerne l'individu, mais l'individu a un milieu immédiat, qui est la famille et dont la fonction de culture est primordiale. Combien y ont puisé leur formation profonde faite d'impondérables jaillis de l'exemple quotidien, de l'esprit de communauté, du sentiment d'intimité parfois le plus exquis.

Ainsi se dégagent certains types que l'on est ravi de rencontrer. Ils ne sont pas tous de la bourgeoisie — la seule couche supérieure que nous ayons cristallisée — mais souvent, plus souvent que l'on ne croit, du peuple, même menu.

Or, la question qui se pose est de savoir si cette culture est aujourd'hui, sinon plus avancée, au moins plus répandue qu'elle n'était il y a vingt-cinq ans ?

Elle est plus répandue. Nous avons acquis le nombre avec l'âge. Les noyaux de résistance sont plus consistants. La population s'est élargie, puis ramifiée. Elle a pris du corps, même si elle a perdu en couleur. Des points stratégiques, qui se précisaient, se sont fortifiés. L'École y a été pour quelque chose. Elle aussi a augmenté en nombre, en diversité. Et ses préoccupations se sont intensifiées. Des statistiques établissent cet indéniable effort.

La culture est-elle plus avancée ou, si l'on veut, plus profonde, mieux comprise, acceptée davantage pour sa valeur propre ? Il y a, certes, progrès ; mais, comme autrefois, ce progrès, reste fragmentaire. Il se maintient par des îlots sur le fleuve inchangé. C'est le même spectacle.

Mais il y a de l'espoir, que des mouvements récents précisent heureusement. De nouvelles disciplines semblent s'imposer, s'imposent, et elles vont donner, elles donnent déjà d'appréciables résultats : des aurores installent leurs clartés.

Elles s'avivent à des disciplines que nous avons fini par accueillir avec la timidité que nous mettons dans tout et la lenteur prudente qui nous caractérise : les sciences d'observation et la philosophie sociale.

Il reste la littérature et l'art qu'il faudrait gagner aussi, et imposer, et répandre, pour contrebalancer l'attrait que nous ne cessons de subir pour

les luttes de forum et les préoccupations de la politique.

En somme, je ne vois guère de différence entre les périodes que vous rapprochez. Il y avait des oasis. Il y en a toujours. Elles sont, comme autrefois, éparpillées. Les unes s'appauvrissent, ou s'enrichissent — si l'on veut — d'un caractère nouveau, qui n'est plus le nôtre, qui emprunte au voisin. Les autres, plus rares, reprennent de la vie: on en distingue qui répandent leur fraîcheur au delà d'elles-mêmes sur un public attentif, remarquablement épris. Je songe à la musique, à la peinture et même aux lettres et à la pensée. Dans l'ensemble, un pessimiste dirait peut-être qu'il y a reculé ou stagnation au moins. Il n'aurait pas de mal à évoquer les centres de culture, non pas d'avant la guerre de 1914, mais d'avant l'expansion économique. Ceux que nous révèlent quelques traits qui persistent — dans l'architecture ancienne, par exemple ou dans la grâce de traditions qui meurent en nous laissant le parfum d'un passé encore proche dont le décor était plus sobre, l'abri plus replié, la vie mieux ordonnée, et que traduisent pour nous d'incalculables correspondances où nos aïeules ont enfermé leur sourire prévenant. Il se dirait aussi sans doute que la richesse ne nous a pas apporté la culture, sauf quelques exceptions, mais bien la poursuite d'intérêts moins élevés, qu'elle nous a dispersés vers des réalisations hâtives où ne s'aperçoit plus la constance du rêve qui nous a sauvés.

Edouard MONTFETIT

L'économique : Progrès ou Régression ?

Quels progrès économiques les Canadiens français ont-ils réalisés au cours des vingt-cinq dernières années ? Ont-ils même progressé, et si oui, ont-ils progressé de façon satisfaisante, c'est-à-dire à un rythme comparable à celui des populations qui les entourent ?

Il n'est certes pas facile de répondre à ces questions. Remarquons d'abord que la période indiquée ci-dessus s'insère mal dans l'histoire économique d'ensemble: elle s'ouvre au milieu d'une guerre qui avait déjà transformé profondément l'économie du monde en général, celle de notre pays en particulier, et qui allait les transformer encore; elle se ferme avec la quatrième année d'une nouvelle guerre qui détermine des bouleversements encore plus profonds que ceux de la guerre précédente. Cette période ne correspond donc pas à une étape, mais elle chevauche des phénomènes historiques de grande portée qui sont eux-mêmes le point de départ ou le point de fermeture d'étapes économiques. Cela complique déjà singulièrement le travail.

De plus, nous ne possédons autant dire aucune statistique d'ensemble de l'activité économique canadienne-française. Ni les statistiques provinciales ni les statistiques fédérales n'établissent de distinction entre les entreprises canadiennes-françaises et les entreprises anglo-canadiennes. Nous sommes ainsi privés du principal moyen d'évaluer les progrès de notre peuple. Les recen-

sements décennaux sont autant dire la seule source d'où nous pourrions tirer quelques renseignements à ce sujet. Mais le recensement de 1941, du moins la partie utilisable à la fin que nous avons en vue: le relevé des occupations et professions, n'est pas encore publié et ne le sera pas de sitôt. Les recensements de 1921 et de 1931 ne couvrent que la moitié environ de la période à l'étude; enfin le dépouillement de ces statistiques exige un travail considérable, qu'il conviendra d'entreprendre un jour, mais que nous ne saurions assumer pour le moment.

Nous en sommes donc réduits à des évaluations d'ensemble, dans la mesure où l'observation en quelque sorte à vol d'oiseau permet de juger de la situation et de ses tendances. La période à l'étude est marquée par la fin de la guerre de 1914—18 et l'activité factice qu'elle avait déterminée: la réaction de 1921—23; les années de grande prospérité de 1924 à 1929; la crise économique mondiale de 1929 à 1937; la reprise des années 1937 et 1938 qui ramenait l'activité économique générale au niveau de 1929, soit au plus haut sommet jamais encore touché, mais laissait néanmoins subsister un reliquat apparemment irréductible de chômeurs; enfin de nouveau la guerre et une nouvelle poussée anormale d'activité économique.

Cette période est donc faite d'une suite de variations de très grande amplitude dont il n'a pas encore été possible d'établir la tendance de fonds, comme diraient les statisticiens: tout compte fait, les hauts compensant les bas, le pays, le monde économique sont-ils vraiment progressé

durant ce quart de siècle ? On ne saurait l'affirmer avec certitude.

Les Canadiens français, comme participants à la vie économique du pays et du continent, ont bénéficié ou ont souffert, selon le cas, des variations dont nous venons de parler. Ont-ils bénéficié autant que les populations environnantes des périodes de prospérité ? Il n'y a pas lieu de le croire, la qualité d'employés, de petits producteurs et de petits commerçants d'une forte proportion d'entre eux ne les plaçant pas dans une situation avantageuse à ce point de vue. Ont-ils plus souffert des périodes de crise ? Pour la même raison, il y a lieu de le craindre.

Au point de vue organisation de sa propre vie économique, notre peuple a-t-il avancé ou rétrogradé ? Si on y regarde d'un peu près, on croit discerner durant ce quart de siècle l'apogée puis le déclin d'une période dont le tournant se situe avant la fin du siècle dernier et qui a été pour nous une période d'instabilité, de désagrégation et dans l'ensemble de recul économique; et l'aube d'une période nouvelle qui chevauche la première et s'annonce comme devant en être une de reconquête, de reconstruction sur un plan entièrement nouveau et beaucoup mieux adapté à notre situation, à nos moyens et à nos besoins. Pour présenter le tableau d'une autre manière, disons que durant le dernier quart de siècle, nous n'avons guère progressé en données absolues, qu'en certaines branches de l'activité économique, nous avons même perdu du terrain, que dans l'ensemble nous avons été distancés dangereusement par nos

concitoyens de langue anglaise; mais qu'en revanche, nous avons surmonté l'instabilité et le tâtonnement dans lesquels la désagrégation de notre ancienne économie nous avait jetés, que la pensée économique autrefois inexistante a pris forme, qu'une doctrine s'est dégagée peu à peu, s'est développée en synthèse et commence à s'exprimer dans des institutions. De sorte que sans avoir avancé dans les faits, et tout en étant dépassés par nos concurrents, nous avons cependant progressé de la seule manière vraiment prometteuse, puisque, à l'aurore d'un grand renouvellement de l'économie du monde, nous sommes en possession d'une pensée économique et par elle d'une formule d'organisation adaptée à notre cas et que, loin de détruire, les temps nouveaux favoriseront.

Un bref retour en arrière nous aidera à comprendre. Depuis la conquête, nous avons vécu comme peuple en marge de la politique économique et sociale du pays et de la province. Cela nous a coûté d'abord la perte par l'émigration d'une proportion énorme de nos forces vives, puis une véritable révolution sociale: la transformation en économie ouverte de notre ancienne économie paysanne. Pareils phénomènes, surtout si personne ne s'en occupe, ne vont pas sans entraîner une profonde instabilité. Mais malgré tout, tant que dans l'ensemble du pays et du continent l'entreprise économique est restée surtout du type individuel ou familial, cette partie de notre population que l'émigration n'avait pas jetée sur les routes de l'exil était parvenue à s'assurer dans

l'industrie et le commerce des positions avantageuses, voire à s'y tailler une place pas trop mal proportionnée à son importance numérique. C'est ainsi que des Canadiens français ont été les initiateurs de plusieurs entreprises qui, depuis, sont devenues quelques-unes des pièces maîtresses de l'économie anglo-canadienne; que nos compatriotes avaient la haute main sur l'agriculture dans les campagnes mais aussi sur certaines branches du commerce et sur la propriété foncière dans les villes. Tout compte fait, vers la fin du siècle dernier, notre situation économique, sans se comparer à celle des Anglo-Canadiens dans le reste du pays, et sans être pleinement satisfaisante, présentait au moins certains côtés assez rassurants.

Vers ce moment-là commence aux États-Unis le grand mouvement de concentration qui caractérise la phase contemporaine de leur évolution économique. La société par actions, puissante mobilisation de capitaux recrutés sur toute l'étendue du pays, voire du continent, supprime rapidement l'entreprise individuelle et la société en nom collectif. Avec elle, le capitalisme, de libéral qu'il était, devient centralisateur et autoritaire. C'est l'ère de la dictature économique qui commence. Le mouvement de concentration financière et de centralisation géographique appuyé sur la politique, du moins avec son approbation tacite, ne tarde pas à déborder la frontière américaine et à déferler sur notre province. Rien ne nous avait préparés à la résistance. Plusieurs de nos entreprises subirent des échecs dont elles ne se relevèrent

pas; d'autres furent englobées par des entreprises étrangères. Mieux informés, d'une façon générale, que nos hommes d'affaires des nouvelles techniques du commerce et de l'industrie, largement dotés de capitaux, solidement épaulés par de puissantes institutions de crédit, accueillis même par nos propres chefs comme des messagers du progrès, voire des sauveurs, des entrepreneurs anglo-canadiens et américains devinrent rapidement possesseurs de la plus belle partie de nos richesses naturelles, s'assurant ainsi les leviers de commande de la vie économique de la province. Ils construisirent des barrages, des réseaux de distribution électrique, des fabriques de papier, des usines de toute nature, les multiplièrent sur notre territoire, les liant les uns aux autres en un solide faisceau économique et financier. La guerre de 1914 devait accélérer un mouvement que les années de prospérité de 1924 à 1929, caractérisées elles-mêmes par un véritable dévergondage financier, porteraient à son plus haut déploiement.

Or dans ce puissant remue-ménage, que devient l'organisme économique canadien-français? Il rétrograde autant dire sur toute la ligne, non seulement en ce sens qu'il ne progresse pas au rythme de son entourage, mais en ce sens encore plus grave qu'il est délogé de plusieurs de ses anciennes positions, dans l'industrie et le commerce. Si nous pouvions aujourd'hui dresser le bilan de cette période qui, encore une fois, s'ouvre bien avant la guerre de 1914 mais s'étend jusqu'à nos jours, peut-être en arriverions-nous aux conclusions suivantes:

Agriculture: extension du domaine, progrès techniques, augmentation de la production; en revanche, diminution du nombre des fermes et du chiffre de la population agricole.

Industrie: stabilité apparente, voire peut-être léger progrès dans certaines branches; recul, voire élimination dans certaines autres branches; dans l'ensemble, régression.

Commerce: stabilité dans les campagnes et les petits centres, instabilité et recul dans les grandes villes.

Finance: progrès dans l'ensemble.

Propriété financière: stabilité et progrès dans les campagnes et les petites villes, recul dans les grands centres.

Ces évaluations sont en données absolues. Y a-t-il progrès réel depuis un quart de siècle? Probablement. Dans quelle proportion? Nul ne saurait l'établir. Mais par rapport à notre entourage, nous avons perdu du terrain, dépassés autant dire dans tous les domaines. De sorte que, tout en avançant, si toutefois nous avons avancé de manière appréciable, nous avons été distancés jusqu'au point de voir notre situation définitivement compromise — pour autant qu'un phénomène économique puisse être définitif.



Cependant, les événements que nous venons de rappeler éveillent des craintes, avivent l'inquiétude dans les esprits. Un peuple peut-il déployer largement sa vie nationale, voire simple-

ment survivre s'il ne jouit d'une certaine indépendance économique? Dès 1910, M. Montpetit lance l'avertissement: la question économique, déclare-t-il, est devenue une question nationale. Mais si l'on constate le mal, si l'on s'inquiète des conséquences de l'infériorité croissante de notre groupe, et si l'on est d'accord sur la nécessité d'une réaction, d'un redressement, on est loin encore d'avoir trouvé la formule d'organisation qui, adaptée à notre situation et à nos moyens, permettrait de résister à la pression de l'entourage, et de construire selon nos conceptions et nos aptitudes propres.

Les uns disaient: « Adaptons-nous au fait américain ». Ils entendaient par là: lançons-nous à la suite des Américains et des Anglo-Canadiens dans la grande industrie, le grand commerce, la grande entreprise. Malheureusement, nous ne possédions ni les capitaux, ni les solides traditions commerciales et industrielles, ni les institutions financières, ni les puissants cadres économiques généraux qui auraient permis de tenter pareille aventure avec quelque chance de succès. D'autres disaient: « Emparons-nous de la petite industrie ». Mais outre que les économistes n'ont jamais pu fournir une définition satisfaisante de la petite industrie, la question se pose de savoir comment la petite entreprise résisterait à la concurrence de la grande et surtout si jamais une collectivité peut s'assurer par la seule petite entreprise une indépendance suffisante dans une économie conçue et dirigée en fonction de la grande entreprise et dominée par elle.

D'autres disaient encore: « Encourageons de toute manière la colonisation, emparons-nous des régions nouvelles »; ou bien: « Mobilisons nos épargnes et dirigeons-les vers nos propres entreprises »; ou encore: « Donnons à notre peuple une éducation économique, apprenons-lui à favoriser ses propres entreprises industrielles ou commerciales », etc. Chacun y allait de son opinion, de son programme, de son 'plan'. Ces propositions si diverses renfermaient presque toujours une part de vérité, mais trop souvent elles étaient insuffisantes ou mal fondées en théorie ou mal adaptées à notre situation de fait.

Mais de ces hésitations, de ces essais plus ou moins fructueux, de ces tâtonnements inévitables, devait néanmoins peu à peu, les circonstances aidant, se dégager une doctrine économique. Longtemps avant la guerre de 1914, les agriculteurs encouragés et aidés par les autorités politiques avaient commencé à s'organiser en coopératives. D'une façon générale, on soupçonnait que le coopératisme pouvait représenter un élément de solution à notre problème économique d'ensemble. Mais le mouvement progressait lentement — comme d'ailleurs toute réforme qui exige une rééducation préalable de l'homme. Si lentement toutefois que les observateurs les plus sympathiques en venaient même à se demander si les Canadiens français étaient aptes à surmonter leur individualisme héréditaire et à tirer de la formule coopérative, pourtant si souple et si puissante lorsqu'elle est maniée par des esprits convaincus et éclairés, un parti proportionné aux services

qu'ils pouvaient en attendre et à la grandeur de leur besoin.

D'un autre côté, les problèmes sociaux nés de l'industrialisation ne cessaient de croître en nombre et en gravité. Une vague inquiétude s'infiltrait dans les esprits (dont on essayait de se défaire en exaltant les progrès, la prospérité dont le monde était redevable, disait-on, aux formules modernes de la production et des échanges); de grands courants révolutionnaires, favorisés par les désordres de la guerre et de l'après-guerre ou nés de ces désordres mêmes, s'emparaient de plus en plus de l'attention universelle: communisme, fascisme, nazisme, institués désormais en régimes, livraient une lutte impitoyable à la vieille conception individualiste et libérale dont l'organisation économique du monde était sortie. Même les partisans les plus ardents du libéralisme et de l'individualisme se voyaient forcés de reconnaître que la liberté seule ne suffisait plus à corriger les maux qu'elle engendrait, qu'un certain interventionisme était devenu nécessaire et que désormais il faudrait admettre dans l'organisation économique-sociale une certaine part d'action collective.

Puis vint la crise qui, par son ampleur même, la multiplicité et la gravité des maux dont elle affligea l'humanité, porta un coup décisif au prestige chancelant du régime libéral individualiste. On dut avouer que le monde était parvenu à un tournant sérieux de son évolution économique-sociale. La guerre depuis 1939 recouvre la crise, mais sans la régler, au contraire en l'alourdissant de son propre poids.

Les Canadiens français, comme les autres, ont eu à souffrir du désordre général. Mais l'intensité même de la crise et l'inaptitude évidente du régime capitaliste à résoudre les problèmes douloureux sortis de son propre fonctionnement d'une part; d'autre part, le caractère inhumain des soi-disant réformes préconisées par les tenants du communisme et du totalitarisme de toutes marques, les ont convaincus d'une vérité élémentaire, à savoir, qu'ils ne peuvent attendre que d'eux-mêmes la solution à leurs propres problèmes. Aussi bien, depuis quelques années, au lieu de demander à l'étranger des directives, une orientation, une pensée, une doctrine, ils se sont mis à la chercher en eux-mêmes, dans leur propre philosophie sociale et dans l'examen de leur situation de fait. Attitude logique, la seule plausible, la seule propre à les mettre éventuellement en possession d'une doctrine complète.

Or cette doctrine est déjà suffisamment dégagée et précisée dans ses grandes lignes. Malheureusement, faute de temps et d'espace, nous ne pouvons l'exposer ici: remarquons seulement qu'elle procède de la doctrine sociale de l'Église catholique, la seule capable, de toute évidence, de remettre de l'ordre dans notre pauvre monde en désarroi. Elle fonde donc les relations sociales sur la justice et, sans verser dans l'erreur de l'individualisme libéral qui a conduit le monde où il est, ni dans celle des totalitarismes qui lui ménageraient un sort encore plus cruel, elle place à sa base même la sauvegarde des libertés essentielles de la personne humaine. Elle conçoit donc l'éco-

nomique comme ordonné à l'homme et par le fait même est en réaction à la fois contre le régime actuel et contre le communisme et les autres formes de totalitarisme qui eux conçoivent l'homme comme assujetti à l'économique. Dans l'ordre des faits, elle s'appuie sur un certain nombre d'observations dont il est absolument nécessaire de tenir compte si désormais la vie économique de la province doit être adaptée à notre cas social: a) Comme peuple minoritaire, nous avons le plus haut intérêt à veiller sur nos sources de vie, donc à protéger la famille sur laquelle la vie économique et sociale devrait être centrée; b) Pour la même raison et parce qu'elles sont le réservoir permanent des forces vives de la nation, il importe de renforcer nos classes rurales et d'autant plus que, par la nature même de ses ressources, notre province est appelée à un avenir surtout industriel; c) Les Canadiens français, mal pourvus de capitaux, ne peuvent édifier des entreprises du type capitaliste assez nombreuses et assez fortes pour concourir avec celles que les populations environnantes établissent chez elles et chez nous; par conséquent s'ils veulent ressaisir leur vie économique par la base, ils doivent recourir à la forme d'organisation qui leur convient le mieux: l'association de personnes, dont le type le plus puissant, le plus souple est la coopérative; d) Enfin, puisque d'une part il est admis que le monde de demain devra faire à l'action collective une place infiniment plus large que par le passé et que, d'autre part, si elle ne procède d'une saine conception de l'ordre humain, l'action collective risque de conduire au socialisme

d'état ou autre forme de totalitarisme, la politique économique, en vue de répondre aux exigences des temps nouveaux et de prévenir du même coup les dangers qu'ils comportent, favorisera la création de groupements sociaux qui, comme les associations professionnelles, seront à la fois centres de formation de l'homme et pièces structurales de l'organisme social.

De ces quelques données de base, il est possible de déduire jusqu'en ses détails une doctrine économique et sociale saine, cohérente et qui, du rôle de l'État à celui de la famille, de l'exploitation des ressources naturelles à l'administration de la sécurité sociale serait adaptée à notre situation, à nos besoins, à nos moyens et en même temps conforme aux meilleures tendances des temps actuels.

Cette doctrine économique et sociale, les Canadiens français ne se sont pas contentés de l'élaborer: ils en ont commencé l'application, au moins dans quelques-unes de ses données. Nous avons fait allusion il y a un instant au mouvement coopératif et à la lenteur de ses débuts. Eh bien, ce mouvement dont il y a vingt-cinq ans on désespérait presque, a pris en ces dernières années, surtout depuis la crise, un essor, une ampleur, qui en font certainement la plus puissante force de renouveau de notre vie économique. C'est à ce mouvement que nous songions lorsque, un peu plus haut, nous écrivions que le dernier quart de siècle est caractérisé pour nous par le déclin d'une période d'incessants reculs et l'aube d'une période de reconstruction sur un plan nouveau

— l'une chevauchant l'autre. Depuis dix ans, coopératives de production, coopératives d'achat-vente, coopératives de consommation, coopératives de crédit (caisses populaires) se sont développées dans la province avec un élan, un dynamisme qu'étaient loin d'entrevoir ceux qui, il y a vingt-cinq ans, observaient les progrès du mouvement. Aujourd'hui, ces coopératives se sont groupées entre elles en fédérations déjà puissantes, et continuent leurs progrès sous l'égide d'un conseil supérieur qui travaille à parfaire l'unité du mouvement et à le guider dans son expansion.

De l'agriculture et du crédit où elles se sont d'abord implantées, les coopératives envahissent maintenant le commerce et d'autres branches de la production: pêcheries, forêts; elles s'essayent même dans certains services publics comme le téléphone et l'électricité. L'éducation coopérative des vingt-cinq dernières années a eu un effet cumulatif; elle produit aujourd'hui des fruits nombreux. Mais le succès même du mouvement, son dynamisme facilitent l'éducation, renforcent la foi des classes populaires, surtout rurales dans la formule coopérative. Aussi bien, les réalisations nouvelles ne cessent de croître en nombre et en importance d'une année à l'autre. De sorte qu'on peut dire que le mouvement coopératif dans la province de Québec est aujourd'hui bien lancé et qu'il a pour lui les plus belles promesses d'avenir.

Parallèlement au mouvement coopératif se sont développées les associations professionnelles. Encore ici, c'est à la campagne que s'observent les plus belles réalisations. L'Union des Culti-

vateurs fondée en 1924 groupe aujourd'hui des dizaines de milliers de membres: elle a son journal, sa caisse d'assurance, ses œuvres de divers types. Elle travaille en étroite collaboration avec le mouvement coopératif dont elle prépare la voie en multipliant les cercles d'études dans les milieux ruraux.

L'idée d'association a d'ailleurs pénétré dans bien d'autres milieux de même que l'idée de coopération. On comprend mieux que l'union et la coopération sont les seules forces qui permettent aux peuples faibles de résister à la concurrence des forts et de se bâtir une vie autonome. Et à cette foi croissante correspondent des œuvres qu'anime un bel esprit de progrès.

En résumé, au cours du dernier quart de siècle, les Canadiens français n'ont guère progressé dans le domaine économique, ils ont même perdu du terrain, sinon en données absolues, du moins par rapport à leur entourage qui les a dangereusement distancés. En revanche, des inquiétudes et des tâtonnements nés de leur infériorité économique grandissante, s'est dégagée une pensée, une doctrine, dont ils ont commencé avec un succès grandissant l'application. De sorte que, aujourd'hui, plus heureux que bien d'autres peuples dont naguère ils enviaient la force, ils savent ce qu'ils doivent enseigner et entreprendre pour restaurer sur des bases saines leur vie économique. C'est une forme de progrès qui n'est peut-être pas encore très apparente mais qui, dans les circonstances, en vaut certainement bien d'autres.

Esdras MINVILLE

La vie de l'esprit

Si, en vingt-cinq ans, notre littérature n'avait gagné que du poids, le fait ne vaudrait guère qu'on le consigne. Avec la vogue des journaux en couleurs et des feuilletons radiophoniques, ce serait affaire de statistiques commerciales et non de recensement intellectuel. Par bonheur, et sans que l'un explique, à plus forte raison commande l'autre, à l'accroissement en volume correspond un accroissement de forces. Nos lettres ont cessé d'être cette personne pâle, chlorotique dont le pouls, n'était perceptible qu'aux spécialistes de l'anémie pernicieuse. Elles se portent bien. Elles ne se sont même jamais mieux portées, à mon avis. Elles ont du teint, de la couleur. Du sang coule dans leurs veines. Elles respirent, vivent, grandissent.

La raison en est que, de 1914 à nos jours, le Canada français a beaucoup évolué. Des portes ont fini par s'ouvrir que l'on avait tenues jusque là fermées, des fenêtres aussi et, malgré nos montagnes, dont les plus hautes appartiennent à notre relief moral, il est entré chez nous des vents inconnus, des vents nouveaux qui nous ont rafraîchis, dégourdis et fécondés. D'année en année, ces courants se sont multipliés, accélérés sans que rien ne laissât deviner quelle transformation radicale s'opérait dans les esprits qui ne croyaient pas devoir sacrifier aux sous-produits de la politique. Le moment de la brisure approchait cependant; il est venu. Où, en temps ordinaire, il n'eût

dû y avoir d'une génération à l'autre que l'écart normal d'un âge à l'autre, il existe à cette heure un fossé dont fort peu soupçonnent la largeur. Quoique le moule dans lequel nous avons été coulés ait été identique au leur, nous ne voyons pas, nous ne sentons pas, nous ne jugeons pas comme ont vu, senti et jugé nos prédécesseurs immédiats. Mille lieues nous séparent d'eux de même que de la sérénité dans laquelle ils ont épaissi.

Des gens qui se croient du flair réduisent souvent cette évolution des idées à quelques faits extérieurs dont, principalement, la vogue des sports. Où la trouveraient-ils ailleurs puisque les institutions ne la reflètent nulle part ? Un coup d'œil sur certains tableaux, sur certains livres leur en apprendrait long. C'est dans les arts, en littérature, en effet, que l'anachronisme que nous étions commence à se désagréger. Petit à petit, nous nous intégrons dans notre temps, dans notre époque; nous nous actualisons. Si bien que, sans être à la toute dernière page, nos lettres sont, aujourd'hui, plus près, plus voisines des lettres françaises qu'elles ne l'ont été de toute notre histoire. En pensant en particulier à tel ou tel ouvrage, on le prendrait pour des sœurs. Au lieu de n'être, ainsi qu'elle le fut presque invariablement dans le passé, une voix qui reprend un thème, un mode fatigués, usés, une voix qui se souvient et qui ne sait que se souvenir, notre littérature en est une qui chante à l'unisson des voix françaises.

Il y a vingt-cinq ans, un pareil accord eût scandalisé. C'était le temps (qui se le rappelle ?) où notre monde littéraire était divisé en deux

camps, l'un qui ne jurait que par « l'heure des vaches » et l'autre, que par « la rose d'Ispahan ». Cette querelle du régionalisme et de l'exotisme est définitivement apaisée. En dehors de quelques irrédentistes qui voudraient que notre pays se nourrit exclusivement de sa propre chair au risque de s'anémier davantage, personne ne conteste plus à l'écrivain la plus entière liberté d'inspiration. Nous ne lui demandons pas d'où vient son bien mais seulement quel usage il a su en faire. Il nous importe peu de même que ses sources soient orthodoxes ou non. Notre horizon intellectuel s'est trop agrandi pour cela. Étiquettes et classifications ont perdu toute valeur à nos yeux. Ce n'est plus à travers la lunette ou l'œil de verre d'un ou de quelques écrivains couverts de lauriers et de poussière que nous regardons le monde, notre monde. Nous estimons, au contraire, que n'importe quel auteur a droit de cité parmi nous pourvu qu'il nous enrichisse de quelque chose de neuf, de hardi.

Cette liberté d'inspiration n'est pas le seul trait caractéristique de notre littérature; elle se complète de la liberté d'expression, non moins exécrée et condamnée jadis que la première. Le respect scrupuleux, religieux des formes, des cadres est, lui aussi, un préjugé du passé. Les canons, les préceptes, les à priorismes n'en imposent nullement aux jeunes écrivains. La poésie et le théâtre, les deux genres où nous sommes tout à fait renouvelés, le démontrent à l'envi. On y trouve une fantaisie, une originalité, une sincérité, un art surtout dont l'audace ne peut faire

oublier la fraîcheur ni l'élan. A son tour, le roman essaie de faire peau neuve mais, ici, les influences traditionnalistes pèsent encore lourdement. Je ne doute pas cependant qu'on finisse par les écarter et qu'ainsi nous assistions à une renaissance authentique déjà amorcée de notre littérature.

Ce serait dommage et vain que l'on s'effarouchât, que l'on s'alarmât de l'indépendance que témoignent nos lettres. Là, en effet, est le secret de leur vitalité comme là est la condition de notre salut intellectuel. Pour se développer, s'affirmer, elles doivent se libérer de toutes les entraves, convenances, pudibonderie, qui les gênaient au point, parfois, de les étouffer. Toutes les expériences auxquelles elles conduiront ne seront pas toutes heureuses, toutes les initiatives ne seront pas des réussites. Et après ? Sur quel plan avons-nous plus de succès ? Ce serait également vain parce que les forces qui nous transportent sont puissantes et nombreuses. Lorsque tout autour de nous change, soyons assez humains pour comprendre que la littérature doit changer aussi.

Victor BARBEAU

Politique coloniale

La politique du Canada, au cours des vingt-cinq dernières années, a été, dans son essence et dans ses principales manifestations, celle d'une colonie qui s'est arrêtée à mi-chemin dans son évolution. Le gouvernement, quel qu'ait été le parti au pouvoir, a suivi la ligne de moindre résistance. Il n'a pas eu le courage non plus que le patriotisme de donner au pays les attributs et les lois d'un pays souverain. « Le problème canadien, disait M. André Siegfried il y a six ans, réside dans cette contradiction intime d'un pays qui est américain par sa position géographique et toute son atmosphère, mais dont l'existence distincte résulte d'un lien initial, et qui n'a pas été rompu, avec l'Angleterre et l'Europe. »¹ Ce lien, le gouvernement n'a voulu le détendre que dans la mesure que le permettait la Grande-Bretagne. On est même resté en deçà des libertés que Londres eût tolérées. On n'a pas aboli les appels au Conseil privé. On n'a pas adopté d'hymne ni de drapeau national. Sous le couvert d'une autonomie théorique, on a maintenu une sujétion réelle où le volontaire est intimement uni aux obligations morales et aux textes tantôt précis, tantôt équivoques.

L'histoire des vingt-cinq dernières années ne pouvait être, par conséquent, étant donné la

¹ *Revue de Paris*, 1er janvier 1937, p. 21.

timidité et l'indécision de nos hommes politiques, que le triomphe de la médiocrité coloniale. Cette médiocrité, il est vrai, a été, à certains moments, passablement sage et prudente, de cette sagesse et de cette prudence sans vision, terre-à-terre, mesquines, qui font les peuples et les individus amorphes et invertébrés. On s'est contenté de résoudre les problèmes au jour le jour. A la base du régime on a établi de larges compromis: compromis entre les deux principales races; compromis entre l'État fédéral et les provinces; compromis entre l'Ouest et l'Est; compromis entre l'agriculture et l'industrie; compromis entre le patronat et le travail organisé; compromis entre le lien britannique et l'attirance américaine. Un quart de siècle d'opportunisme, voilà ce que la politique canadienne a donné. *L'opportunisme* d'après M. René Pinon, *cherche à sérier les questions pour les mieux résoudre et, s'il manque d'envergure, il ne manque pas de sens pratique.* Appliqué au cas particulier du Canada, le sens pratique qu'on attribue à l'opportunisme a toujours singulièrement manqué de sens commun et de sens national.

Cette formule de gouvernement se contente d'allonger à l'infini la chaîne des problèmes dont on ajourne la solution. L'opportunisme est incapable de faire face à une situation dans tous ses aspects. Le pourrait-il qu'il ne voudrait pas vider une question à fond. Il n'en aurait pas l'audace. Sur le moment, il lui arrive parfois de fournir une solution qui paraît satisfaisante et acceptable. On l'adopte comme pis aller. On est sûr toutefois que la méthode ne règle rien et qu'on n'atteint

pas le but en s'arrêtant à mi-chemin. Dans un monde qui couronne l'à-peu-près, on se contente de la moitié de l'effort. On se dit: *A chaque jour suffit sa peine; à demain les affaires plus sérieuses.* Et le lendemain on invoque un autre prétexte pour reporter à plus tard l'échéance définitive. A force de s'en remettre à l'avenir du soin de régler les problèmes du présent, on accumule les griefs, on multiplie les déceptions et on aggrave les mécontentements. Avant la guerre on disait: « Ce n'est pas le temps de parler d'un drapeau canadien distinct. Il y a tant de problèmes sociaux urgents! » Depuis la guerre on invoque un autre prétexte: « Ne soulevons pas pareille controverse. Après la guerre, il ne manquera pas d'occasion d'étudier de nouveau toute la question ». Le résultat le plus clair de l'opportunisme est l'inaction. Les longues périodes d'opportunisme politique aboutissent presque toujours à des réactions qu'il est bien difficile de contenir.

On peut dire que l'opportunisme et la médiocrité ont été un legs, une conséquence de la guerre de 1914—1918, bien que le régime précédent de sir Wilfrid Laurier n'ait été marqué par aucune décision hardie. L'ancien premier ministre canadien-français a été l'opportuniste par excellence. Quoi qu'il en soit, aux actes imprudents et aux solutions extrêmes auxquels la guerre avait donné lieu, devait succéder une période d'atermoiement. En réaction contre le régime politico-militaire qui administra le pays en 1917 et 1918, le parti libéral offrit un programme de libertés démocratiques et parlementaires, le rétablissement de la

pleine et entière initiative personnelle, les gages apparents de l'union nationale et les promesses d'une politique autonomiste. En somme, le parti libéral s'engageait à éviter les excès de l'administration précédente et à canadianiser davantage la politique. Le parti libéral était alors dirigé par une équipe relativement jeune. On y comptait, à n'en pas douter, certaines figures de l'ancienne génération. On y voyait même des transfuges de 1917. Malgré ses faiblesses, le parti libéral semblait celui qui pouvait le mieux, des deux vieux partis, donner une nouvelle orientation à la politique du Canada, orientation conforme à nos destinées américaines. Il a failli à la tâche. Il a déçu ceux qui croyaient en la sincérité de ses chefs.

Ce qu'il y eut de remarquable chez M. Mackenzie King fut la sûreté avec laquelle il maintint une politique d'équilibre instable: il avait bien compris la tactique de son prédécesseur à la direction du parti libéral. Apparemment moins souple que sir Wilfrid Laurier, M. Mackenzie King avait beaucoup plus de ressources intellectuelles. Cela lui permit tout d'abord de demeurer au pouvoir plus longtemps qu'aucun de ses adversaires. Le parti libéral avait bénéficié, plus de trente ans auparavant, de l'exécution de Louis Riel sous un régime conservateur. De la pendaison de Riel date l'allégeance au parti libéral de la province de Québec, jusqu'alors profondément attachée au conservatisme politique. A Chapleau qui avait parlé de démissionner en protestation contre l'exécution de Riel, à cause des sentiments révoltés du Québec, sir John Macdonald avait

répondu: « Ce sera un feu de paille! » Ce feu de paille s'est transformé en conflagration. Les blessures endurées par la population canadienne-française sous un autre régime conservateur, de 1914 à 1918, permirent aux libéraux de consolider définitivement leurs positions dans la province de Québec. De 1911 à 1940, la province a été libérale. Elle l'était cependant beaucoup moins en 1940 qu'en 1921, parce qu'en 1940, si elle a voté en bloc en faveur des candidats libéraux, c'était moins par admiration et par confiance que par la crainte des tories. La victoire libérale de 1940 a été le choix raisonné du moindre mal. Il y a lieu de se demander, depuis le plébiscite de 1942, si le parti libéral représentait vraiment un moindre mal.

Prince de l'opportunisme, M. Mackenzie King a fait mine de cimenter les deux races canadiennes en s'adjoignant M. Ernest Lapointe comme conseiller et premier lieutenant. Ce n'est pas jeter un doute sur l'amitié réelle que le premier ministre avait pour son collègue décédé, que de dire que le nom de Lapointe a fait plus pour maintenir l'accord apparent des deux races que tout acte positif du gouvernement libéral. Les Canadiens français voyaient bien, à certains moments, qu'ils ne recevaient pas la juste part des fonctions publiques et d'influence à laquelle ils aspiraient. On les tenait en respect en invoquant la présence de M. Ernest Lapointe auprès de M. King. C'était un gage. A la fin, on s'est aperçu que cela n'avait rien donné. Mais cela permit au premier ministre de traverser de dures périodes en s'appuyant sur

un bloc québécois solide. Depuis la mort de M. Lapointe, M. King n'a rien changé à sa tactique: il utilise tout simplement d'autres intermédiaires ou d'autres instruments. Il reste ceci: depuis vingt-cinq ans les Canadiens français ont subi une perte effroyable d'influence dans le domaine de la politique tant aussi bien que dans celui du fonctionnarisme. Il est juste d'écrire que de même que la présence de sir Wilfrid Laurier à la tête du gouvernement a desservi nos intérêts, ainsi l'allégeance des Canadiens français au parti libéral depuis un quart de siècle, tant au provincial qu'au fédéral, a marqué notre évincement graduel et presque complet des postes de commande. La politique d'opportunisme et de compromis de M. Mackenzie King a abouti, pour nous, à une situation qui a toutes les apparences d'un désastre. Mais encore ici la politique coloniale ou impériale a triomphé: elle a atteint son but.

Dans le domaine des relations entre le fédéral et les provinces, M. Mackenzie King a réussi à fortifier le gouvernement central sans soulever la province de Québec, grâce aux bons offices du gouvernement Godbout, encouragé par les bonnetentistes de chez nous. La guerre, sous ce rapport, lui a été un prétexte providentiel. Le parti libéral a appliqué quelques-unes des recommandations les plus hardies et les plus dangereuses pour l'autonomie des provinces, du rapport de la Commission Dafoe-Sirois. En ce qui concerne les relations de l'Ouest et de l'Est, il n'a en réalité rien accompli. Il a pratiqué une politique de protection douanière, tout en prônant sans cesse — et il continue

de le faire — les avantages (et l'inspiration chrétienne!) d'une politique de bas tarifs. Les réformes sociales ont été lentes et pénibles. Il a été difficile de concilier les intérêts des industriels, des ouvriers, des agriculteurs. Le gouvernement a exploité la confiance tantôt des uns, tantôt des autres. Il a avancé à pas feutrés dans la voie des réformes. On s'est souvent demandé s'il y avait eu progrès ou régression, tant le premier ministre mettait de science et d'habileté à faire prendre patience aux réformateurs pressés. Quand on s'est décidé à agir, cela a presque toujours été pour imiter ce qui se faisait en Angleterre. Incapable de penser selon les besoins du Canada, le gouvernement se plaisait à passer des lois qui s'harmonisaient avec celles de la Grande-Bretagne. L'établissement de la Banque du Canada (don du vicomte Bennett) et la loi d'assurance-chômage (passée au prix d'une mutilation de la Constitution) en sont d'irréfutables preuves.

Les relations impériales ont fourni à M. Mackenzie King l'occasion de déployer des ressources peu communes de souplesse et d'acrobatie. Il avait la réputation d'être antiimpérialiste et pro-américain. Il n'avait pas, comme M. Arthur Meighen, l'habitude de parler de notre *beloved Empire*. Les tories l'accusaient de vouloir consommer le rapprochement canado-américain. Il a été, avec M. Ernest Lapointe, le principal artisan de l'indépendance constitutionnelle théorique du Canada, de sa complète autonomie, sur le papier, dans les affaires extérieures et intérieures. Mais il a pris soin de ne pas donner suite aux libertés qu'il avait

obtenues lors de l'adoption du Statut de Westminster par le parlement impérial. Il a maintenu de vieilles lois coloniales, d'anciens liens, des obligations dont on n'a parlé qu'en 1939, au moment où le parti libéral décidait d'entraîner le Canada dans la guerre. Le vicomte Bennett ayant établi le *Zollverein* en 1932, M. Mackenzie King en a profité pour consolider le bloc anglo-saxon, unissant Londres, Ottawa et Washington dans une vaste entente commerciale, présage de l'alliance militaire qui devait être consommée plus tard. Le premier ministre canadien a sans doute passé les ententes d'Ogdensburg et de Hyde Park, ce qui constituait un rapprochement décisif avec les États-Unis. Mais cette politique d'entr'aide militaire et économique des pays nord-américains n'était-elle pas destinée à servir les intérêts de l'Angleterre, tout aussi bien que ceux du Canada ? De sorte qu'on ne sait plus aujourd'hui ce que M. King a dans la tête. Sa politique extérieure est un mélange de colonialisme arriéré et de velléités d'indépendance dans le consortium des nations de langue anglaise. Chaque fois qu'il l'explique, on la comprend un peu moins. Il ne tient peut-être pas à ce qu'on la comprenne !

Dans l'ensemble, solutions à court terme inspirées uniquement par les nécessités du moment. Du véritable opportunisme, cousu de contradictions, voilà le règne extraordinaire, quant à sa durée, de M. Mackenzie King. A côté de lui, en face de lui, personne ayant quelque valeur. Il a été fort de la faiblesse de ses adversaires et de ses rivaux. Aucun autre membre du parti libéral

n'a eu et n'a de très grand talent. Dans le camp des adversaires un seul homme de haute taille: le vicomte Bennett. Mais il n'avait pas le tempérament d'un homme d'État. M. Bennett, selon l'expression d'un journaliste de langue anglaise, a sombré tristement dans la noblesse britannique. Le parti conservateur a essayé plusieurs fois de se ressaisir et de se réorganiser. Il est évident que sa plus récente transformation ne sera guère plus heureuse que les précédentes. Des géants, il n'y en a plus dans la politique canadienne, s'il y en a jamais eu, ni dans le parti libéral ni dans le groupe progressiste-conservateur. Chez les Canadiens français aucun chef d'envergure dans les vieux partis. Seul M. Ernest Lapointe a tenu un rôle de premier plan. Les événements auxquels il a pris part sont encore trop près de nous pour pouvoir les juger définitivement et fixer la place que l'ancien ministre de la Justice occupera dans l'histoire. En dehors des cadres des partis, il y a eu M. Henri Bourassa, grande voix qui a prêché dans le désert, champion de l'indépendance et adversaire acharné de l'impérialisme sous toutes ses formes.

Un quart de siècle d'opportunisme et de politique coloniale! Quel bel héritage nous laissent les vieux partis, en particulier le parti libéral! Les politiciens voudraient bien continuer le jeu plaisant de se succéder l'un à l'autre. La tentative de réorganisation du parti conservateur reçoit les bénédictions des libéraux qui désireraient passer le pouvoir aux tories-progressistes pour le reprendre quelques années plus tard. Mais la vieille école politique est destinée à se loger sous une même

enseigne, qui est l'enseigne libérale. A une ère d'opportunisme succédera vraisemblablement une époque de convictions. Des hommes, armés d'une doctrine remplaceront les politiciens que satisfaisaient des formules qui pardonnaient les volte-face et justifiaient les contre-sens. Il est difficile de comprendre qu'on se pâme encore d'admiration, en certains milieux canadiens-français, devant l'habileté d'un chef politique et les ressources qu'il déploie pour arriver à ses fins dont aucune n'est conforme à notre idéal patriotique. Demain on exigera de lui, ou plutôt de son successeur, qu'il possède, avant tout, des convictions et qu'il y conforme ses actes. Un quart de siècle d'opportunisme et de médiocrité coloniale, c'est déjà beaucoup trop. Un pays, à commencer par le nôtre, ne peut pas s'en permettre davantage. C'est une bien triste page d'histoire qu'il faut nous empresser de tourner.

Un nouveau chapitre commence. Souhaitons d'y trouver des motifs d'encouragement et de fierté nationale.

Léopold RICHER

Vingt-cinq ans de vie scientifique au Canada français

Ce quart de siècle a été l'intervalle de récupération entre deux guerres. Ce n'était déjà plus le Canada français d'antan: simple, heureux et qui n'avait pas vécu. Nous avons connu, — et combien! — la grande aventure de la guerre mondiale I. Nous avons subitement été mis en contact avec le reste du monde et avec de dures réalités.

L'une de ces réalités était le peu que nous étions. Un certain nombre d'entre nous ne l'ignoraient pas, d'autres l'apprirent à cette occasion. Dans le domaine de la science pure particulièrement, les Canadiens français n'existaient certainement pas il y a vingt-cinq ans. Si nous avons des hommes instruits, au fait des résultats obtenus par les autres dans le domaine étroit qui était le leur, personne ou à peu près ne contribuait, de contribution personnelle, à l'accroissement du capital scientifique dans l'humanité.

Nous montions certes dans le tramway, nous tournions le commutateur électrique, nous nous servions du téléphone. Mais les néolithiques en auraient fait autant à condition de ne pas avoir à inventer ces appareils. Nous utilisions la règle de trois et la racine carrée. Mais nul théorème mathématique, nulle loi physique ou chimique ne portait le nom d'un Canadien français.

Ce n'était certes ni défaut d'intelligence, ni absence d'enthousiasme. Il nous manquait les

nécessaires institutions par lesquelles nous aurions pu entrer en contact avec la science en marche. Point de laboratoires de recherches. Point de bibliothèques scientifiques, de musées, d'organismes de critique scientifique. Ouvrez les revues et les journaux d'antan. Naïvetés, erreurs grossières que personne ne relève. Et puis, périodiquement, un génie du terroir découvre un phénomène qui, croît-il, bouleverse la physique et la chimie; on invente ce qui a été inventé vingt fois; on enfonce des portes ouvertes.

Qu'en est-il après vingt-cinq ans? Aujourd'hui je pense que nous voyons plus clair. La peur de la science s'en va, qui régna si longtemps en certains milieux, car nous commençons à avoir peur de l'ignorance aussi. Nous n'osons plus guère mépriser la science, une cruelle expérience ayant fait voir que cette stupide attitude, non seulement a inhibé, anémié notre culture, mais qu'elle nous a tenus dans l'abjection économique, en permettant aux autres de s'emparer sous nos yeux impuissants de tout ce qui, matériellement, compte dans notre chère et riche patrie.

Nous sortons d'un rêve. Nous sommes nerveux. Nous nous accusons les uns les autres, clercs et laïques, de cette mortelle léthargie. Les uns se sont opposés trop longtemps à l'instruction obligatoire. Les autres ont eu peur, — au sens propre aussi bien qu'au sens figuré, — d'imposer une lanterne à la voiture des « habitants ». On a chanté sur tous les tons la mystique plaintive, et la grande pitié de l'école du rang, mais aucun gouvernement n'a voulu prendre le moyen énergique et simple

de faire cesser l'état d'abjection de la petite maîtresse d'école, c'est-à-dire de la strate fondamentale de l'enseignement. Ce moyen: donner à l'instituteur et à l'institutrice le droit au pain, les élever au rang du terrassier et de la sténo-dactylo. Alors quoi ?

Aujourd'hui nous sommes encore bien peu de chose dans le domaine de la pensée scientifique et de l'organisation scientifique; mais nous avons quelques institutions de base obtenues après beaucoup d'efforts. Rendons hommage de ce progrès à qui de droit: gouvernement et clergé. Nos universités se sont mises à l'œuvre difficilement, mais résolument semble-t-il. Elles ont quelques laboratoires. Elles ont un certain nombre d'hommes sérieux et sincères qui y vivent, qui cherchent à y créer des centres de recherches, une atmosphère, un rayonnement. Ces hommes ont commencé à jeter bas le mur de Chine.

Quel avenir y a-t-il pour une science canadienne-française ? Un avenir intéressant peut-être, mais à certaines conditions.

Que l'on cesse d'abord de se préoccuper trop d'une science spécifiquement subordonnée à un point de vue racial. Il faut chercher et honorer avec ferveur la recherche désintéressée, la science tout court. Honorer la science parce que canadienne-française, par nationalisme, par patriotisme si l'on préfère ce mot, est quand même un faux culte. La gloire scientifique authentique est celle qui n'est pas cherchée, qui mûrit sur l'arbre de la pureté d'intention. La dignité de la recherche de la vérité, des vérités partielles mêmes, a priorité

sur les préoccupations nationales. Ici, comme en religion, il est dangereux de penser trop nationalement. Si nous sommes de vrais hommes de science, de grands citoyens de la Cité de l'esprit qui est sans frontières, la patrie, par surcroît, par ricochet, en retirera sûrement honneur et profit.

Il en est de même de l'aspect apologétique de la science. Le conseil du cardinal Mercier à ses bons ouvriers de Louvain tient toujours. Il n'est pas désirable d'organiser le prêchi-prêcha d'une science à tendances apologétiques. C'est piquer des fleurs de papier conventionnelles sur une plante vivante qui porte en elle promesse de floraison, mais en son temps et suivant son espèce. Le fruit délicat et précieux de la pensée religieuse se nouera de lui-même sur l'arbre sain qui ne fut planté que pour chercher nombre et mesure.

Malgré la mauvaise presse qu'elle peut avoir en ces temps troublés, que l'on fasse confiance à la science. Elle n'est pas d'elle-même meurtrière ou corrompue. C'est la brutalité humaine qui la détourne de sa noblesse et la prostitue, voilée de honte, à la violence. L'homme des cavernes aussi déchirait son frère et son ennemi avant même de savoir tailler des silex et allumer le feu.

Enfin, que ceux qui ont pour mission de parler aux nôtres, se persuadent eux-mêmes, et fassent comprendre aux autres que notre petit groupe ethnique ne peut survivre que par le spirituel au sens le plus large du mot, que par l'édification d'une série complète, ordonnée et puissamment organisée d'institutions culturelles où la nation aura mis toutes ses ressources et toute sa sève.

De telles institutions sont plus nécessaires à la survivance que ce que l'on nomme généralement: œuvres nationales, sociétés nationales. Ces dernières sont d'utiles étais à la maison, des sortes de symboles, des cocardes, des drapeaux. Les premières sont les obscures mais indispensables fondations de l'édifice national.

MARIE-VICTORIN, F.E.C.



Changements

M. André Laurendeau vient d'être désigné au poste de secrétaire général du Bloc Populaire Canadien. Comme il le laissait lui-même entendre dans son article de novembre dernier, cette fonction est incompatible avec celle de directeur de la revue: il est donc forcé de quitter son poste pour un temps.

La direction de l'ACTION NATIONALE sera assumée par un comité composé de MM. François-Albert Angers, Arthur Laurendeau et Roger Duhamel, c'est-à-dire par des hommes que nos lecteurs connaissent bien puisqu'ils sont directeurs de notre Ligue et collaborateurs réguliers de la revue depuis plusieurs années.

M. Roger Duhamel est le nouveau secrétaire de la Ligue et M. Jean Drapeau, le nouveau trésorier. Celui-ci agira comme administrateur de la revue.

M. André Laurendeau restera d'ailleurs l'un des directeurs de la Ligue d'Action Nationale, et il inaugurera bientôt dans nos pages une chronique de politique étrangère.

L'ACTION NATIONALE

Pourquoi des serfs . . . ?

Au début de décembre, Les Jeunes Laurentiens lançaient publiquement un beau manifeste. Le président actuel du groupe, M. Paul-Émile Robert, définissait par avance son activité dans les quatre domaines économique, social, national et politique. L'association, fondée en 1936, a conservé son but primordial: le relèvement de la nation canadienne-française; elle a mieux pris connaissance des nécessités actuelles, elle s'est formulée à elle-même des buts élevés. Nous lui souhaitons de réaliser pleinement son idéal.

Ce lancement avait lieu au Cercle Universitaire. Les Jeunes Laurentiens demandèrent au président de la Société Aînée, la Saint-Jean-Baptiste, des réflexions qui puissent servir à leur travail. Le notaire L.-Athanasie Fréchette prononça à cette occasion une conférence intitulée « Pourquoi des Serfs ? » . . . Nous aimerions donner ce texte en entier, mais faute d'espace, en voici de larges extraits.— L'A. N.

Serfs d'hier et d'aujourd'hui

Le serf du moyen âge était un être humain dont la personne et les biens dépendaient d'un maître. Il ne vivait pas, il existait sur un lopin de terre qu'il exploitait à condition de payer moultes redevances au seigneur.

Il ne possédait pas le libre choix de son travail. Le service sélectif féodal du maître était la seule école d'orientation existant à l'époque.

Il ne possédait pas le droit de se marier librement. Son maître et seigneur, qui avait besoin de

ses bras et de pécune en temps de guerre, pouvait trouver encombrante la survenance d'enfants qu'il était obligé de nourrir, à même les fruits du domaine.

Il ne possédait pas le droit de propriété. D'ailleurs l'aurait-il eu que ses quelques épargnes étaient à peine suffisantes aux exigences du maître, au bénéfice de qui il était toujours « taillable et corvéable à merci », et cela bien avant le budget Ilsley.

Il habitait sur le domaine du maître une mal-propre cabane qu'on appellerait aujourd'hui un taudis. Le maître avait beaucoup d'argent pour guerroyer et faire des cadeaux aux seigneurs étrangers; il n'en avait pas pour lui construire un habitat hygiénique.

S'il avait des enfants, son état de servitude leur était transmis. Et au fur et à mesure que l'un d'entr'eux prenait du poids et de la taille, il était versé dans le service du maître.

Il ne possédait pas la liberté de parole. S'il risquait quelques propos souvent inoffensifs, mais mal interprétés, une gendarmerie non royale, mais féodale, composée de serfs comme lui, s'empressait de le dénoncer et de le livrer, pieds et mains liés, au seigneur et maître qui, sans aucune forme de procès, ne le dirigeait pas au camp de concentration, — chose inconnue et trop coûteuse pour l'époque — mais lui donnait la bastonnade ou le mutilait pour la vie.

Quant au seigneur, chevalier de la croix et de l'épée, au nom de la civilisation et de la chrétienté, il portait la guerre de place forte en place forte et

agrandissait son domaine. C'est ainsi que tous les pays d'Europe se sont couverts de marquisats, de comtats, de duchés et de principautés. Ce sont les serfs de Guillaume, duc de Normandie, qui conquièrent l'Angleterre. Ce sont les serfs de Henri V, roi d'Angleterre qui, trois siècles et demi plus tard, rendirent la politesse à la France et s'emparèrent de la Normandie qu'ils occupèrent jusqu'à l'avènement de Jeanne d'Arc.

Pourtant, avec les années et grâce à l'influence bienfaisante de l'Église s'élaborait une certaine forme de société qui devait peu à peu libérer les peuples et tenir compte des droits imprescriptibles de la personne humaine. Pour justifier leurs guerres, les nobles devaient emprunter à l'Église une certaine mystique et, comme ils avaient beaucoup de fautes à se faire pardonner, ils glissèrent de concessions en concessions. L'Église en profita pour organiser la bienfaisance en chevalerie et le travail, devenu libre, en corporation. Le chaos et la servitude aboutissaient à la liberté et à l'ordre.

Ces siècles sont révolus, me direz-vous. Pardon, ils sont revenus. Les serfs existent encore. Ils existent en Allemagne, ils existent en Russie. Ils existent dans notre pays, où la seigneurie féodale, muée en dictature économique et bureaucratique, pèse lourdement sur les serfs que nous sommes. Faites vous-mêmes les comparaisons qui s'imposent. Je ne veux pas critiquer, ni blâmer; je constate. Les lois sont les lois, il faut leur obéir. Mais il faut aussi vouloir les améliorer.

Vous nous proposez donc un plan ? me direz-vous. Encore un plan ? Oui, un vieux plan, un

plan moyenâgeux. Aux mêmes maux, les mêmes remèdes. Un plan qui a remplacé la servitude par la liberté et sans coup de canon.

Après avoir cité Quadragesimo anno, M. Fréchettes poursuit :

La dictature de l'argent

Tous les maîtres de la pensée contemporaine se sont émus des fortes paroles du Souverain Pontife. Les uns ont dénoncé cette dictature économique exercée par des hommes qui « tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement nul ne peut plus respirer ». Les autres ont flétri à bon droit ce capital anonyme, inhumain, sans âme qui défend à l'État de s'immiscer dans ses affaires, alors que lui s'immisce sans vergogne dans celles de l'État. Confirmant en quelque sorte la parole pontificale Thierry Maulnier pouvait écrire :

« Les théoriciens du libéralisme avaient donné à l'activité économique un domaine propre, domaine où l'État, le juriste, le moraliste n'avaient aucun droit de pénétrer, où des lois naturelles, intangibles sous peine de catastrophe, devaient régler tous les rapports humains. L'offre et la demande des produits, *l'offre et la demande du travail*, la concurrence devaient jouer sans entrave, sans aucune intervention de la puissance sociale restée aux mains de la communauté. Mais, si de minutieuses précautions étaient prises pour empêcher la puissance de l'État d'intervenir dans l'économie, le libéralisme n'exigeait nullement, en échange, qu'il fût interdit à la puissance économique d'intervenir dans l'État. On sait jusqu'où les détenteurs de la puissance économique ont poussé l'exercice de cette liberté qui leur était laissée. La corruption actuelle des élections, l'asservissement financier de la presse sont des exemples actuels de cette irruption des détenteurs de la puissance économique dans tous les

domaines de la puissance sociale. L'indépendance des activités économiques devant l'État a servi de masque à la mise en *tutelle* de l'État par les *maîtres de l'économie*. La nation s'était vu refuser le droit de gouverner l'économie: mais les maîtres de l'économie ne se sont pas refusé le droit de gouverner la nation.»

Relisez cette phrase et songez aux Deux-Cents de Toronto: « La nation s'est vu refuser le droit de gouverner l'économie; mais les maîtres de l'économie ne se sont pas refusé le droit de gouverner la nation.» Maulnier rencontre ici, avec une étonnante concordance, les vues du Souverain Pontife: « Cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la puissance, et ceci de trois façons: on combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite le pouvoir politique, dont on exploitera les ressources et la puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'ils se prévalent de leurs forces et de leur puissance économiques pour trancher leurs différends politiques ».— Et c'est la guerre.

[...]

Le pouvoir, chez nous comme ailleurs, est devenu « le docile instrument de toutes les ambitions de l'intérêt ».

Vous voulez savoir pourquoi, durant la crise économique que la guerre n'a pas guérie, notre jeunesse est demeurée oisive dans un pays riche au point qu'il peut faire des cadeaux aux autres, demandez-le aux trusts de l'électricité, du téléphone, du charbon, du pain, de la viande, de l'acier, de l'or, du vêtement. Le sol et le sous-sol de notre patrie ont été troqués contre un plat de lentilles

aux mastodontes de la finance qui, selon les paroles du Souverain Pontife « tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement nul ne peut plus respirer ».

Au lendemain des hostilités, pour ouvrir des débouchés à notre jeunesse et régler le problème du chômage, un État normalement organisé devra donc mettre à la base de sa législation sociale ce principe de *Quadragesimo anno* « que la propriété privée a été instituée pour l'utilité de la vie humaine ». C'est ce que S. Em. le card. Villeneuve a déjà proclamé lors du règlement de la grève du textile: « Que les patrons ne considèrent point seulement leur force, mais aussi le bien commun à assurer, la démagogie à éviter, la révolution à prévenir, le capital lui-même à protéger ».

De là donc *la nécessité de reconnaître la primauté du salaire sur le bénéfice*. Or le contraire s'est toujours produit. En pleine crise économique les actionnaires des grosses compagnies ont continué de retirer des dividendes qui variaient de 10 à 16%, pendant que le nombre des employés a été considérablement réduit ou qu'ils ont subi des diminutions imposantes de salaire.

Des faits

En voulez-vous quelques exemples ? Nous avons au Canada douze banques à charte. Dans l'espace de six ans, soit de 1926 à 1931, inclusivement, elles ont payé à leurs actionnaires \$150,000,000, représentant un taux de dividende qui variait de 10 à 16%. En pleine crise économique

en 1931, elles ont trouvé le moyen de leur verser \$23,478,878. Si je prends pour base de mes calculs un dividende minimum de 10% et que je le réduise à 5%, chiffre simplement normal, j'en arrive à la conclusion que la moitié de ce dividende, soit \$11,500,000, aurait pu être versée à de nouveaux employés, représentant un salaire moyen de \$1,100 payé annuellement à 10,000 hommes. Actuellement, ce dividende l'État ne l'a pas plafonné, mais il a plafonné les salaires.

Voulez-vous un autre exemple? Nous sommes encore avant la guerre. La Montreal Tramways possédait à l'époque un capital de \$56,211,933. Elle n'employait à son service que 5,101 hommes, à qui elle payait en salaires \$7,320,567. Ses frais d'exploitation payés, elle distribuait à ses actionnaires quelque \$2,000,000 annuellement sur une base de 10%. Imaginez qu'elle eut réduit ce dividende à 5%. Voilà un surplus de \$1,000,000 qui aurait pu être employé à payer un salaire annuel de \$1,000 à 1,000 nouveaux employés. C'eût été plus pratique que de construire des «one-man car» ou de mobiliser sa ferraille au marché Saint-Jacques pour troubler la paix des honnêtes gens . . .

Si donc, grâce à une réduction du dividende au profit de l'augmentation du personnel, dans deux seuls organismes, la banque et une compagnie de tramways, j'ouvre des situations à 11,000 nouveaux employés, donnez-moi les 200 plus grosses compagnies du Canada et je trouve des situations nouvelles à 1,100,000 hommes, soit tous les chômeurs d'avant-guerre, soit toutes nos armées au lendemain de la démobilisation.

On veut bien réduire le taux d'intérêt des dépôts en banque, réduction qui en définitive tourne encore au profit des actionnaires. On parle même de réduire le taux d'intérêts des créances hypothécaires. Mais qu'on tente d'appliquer la même mesure aux actionnaires des grosses compagnies, qu'on reconnaisse avec le Souverain Pontife, « que la propriété privée a été instituée pour l'utilité de la vie humaine » et non pas pour le bénéfice de quelques privilégiés au détriment du plus grand nombre, oh ! alors on craint d'affecter l'épargne de la veuve, oubliant que celle-ci préférerait voir son grand gars travailler, plutôt que de retirer d'un placement un taux usuraire, oubliant aussi cette parole du Souverain Pontife : « Il faut donc tout mettre en œuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure ».

[...]

Le régime corporatif

Entre le communisme qui détruit et la doctrine libérale économique qui laisse faire; entre la suppression de la liberté individuelle et son exaltation jusqu'au paroxysme de la licence; entre un mal qui tue brutalement et un bien que trop d'abus ont perverti, il n'y a plus qu'une issue possible au salut social: l'organisation généralisée de la corporation.

C'est elle qui, jusqu'à l'avènement de la Révolution, a édifié la prospérité intérieure et la puissance extérieure de la France. Elle groupait

à cette époque patrons et ouvriers dans une même association pour protéger leurs intérêts communs. Contrairement au cartel qui ne tient aucun compte du facteur humain, l'ouvrier, et ne vise que la concentration dans un but unique, le profit; contrairement à l'union ouvrière qui ignore le patron et n'ambitionne qu'une augmentation de salaire et une réduction d'heures de travail, souvent sous la menace de la grève, la corporation fusionnait les intérêts communs du capital et du travail. L'ouvrier qui produit, associé au patron qui finance; la masse qui agit sous l'impulsion du cerveau qui pense et dirige: ces deux facteurs de la production, réunis en conseil, partageaient une autorité qui leur permettait de rendre des arrêts ayant force de loi dans leur profession, leur art, leur métier, leur industrie commune. Il y avait donc là un principe supérieur qui protégeait le travailleur contre les abus du patron et le patron contre d'injustes revendications.

La Révolution, ayant supprimé les corporations par la loi Le Chapelier, le lien entre le capital et le travail s'est rompu. Sur les ruines de l'autorité, s'est élevée l'économie libérale ou doctrine du laisser-faire qui encourage, selon la parole de Sa Sainteté Pie XI, « une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limite ». Le patron a éprouvé un soulagement passager. La centralisation de la richesse entre ses mains l'a rendu omnipotent, et l'ouvrier, n'étant plus défendu ni protégé, il a pu acheter son travail à vil prix, comme une marchandise soumise à la loi de l'offre et de la demande, loi d'airain. De là de violentes protes-

tations prolétariennes; de là l'Internationale et le communisme.

Aux récriminations ouvrières, le patron a répondu en remplaçant l'homme qui chicane et critique par la machine qui se contente de faire du bruit et ne demande jamais d'augmentation de salaire. Mais cette même machine surproduit et l'ouvrier, dépourvu de salaire, ne peut consommer la production que le patron garde forcément en entrepôt. Double conséquence d'un conflit d'intérêts opposés: le patron se ruine pendant que l'ouvrier chôme.



Le capital et le travail ont pourtant des intérêts communs. « Il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital » a dit Léon XIII. En effet ouvriers et patrons vivent d'une commune entreprise. Ils en éprouvent les mêmes bonnes et mauvaises fortunes; ils en ressentent les mêmes succès et revers. A la lumière des événements actuels, on commence à comprendre avec le Souverain Pontife que la corporation est appelée à apaiser une vieille inimitié. Adapté aux besoins de notre temps et de notre pays, cet organisme social, représentant tous les ouvriers d'un même métier, art ou profession, régi par un conseil mi-ouvrier, mi-patronal, aurait l'autorité nécessaire, sous le contrôle de l'État, pour faire exécuter des arrêts par ses membres. Il pourrait par exemple empêcher la surproduction, dont souffrent en définitive patrons et ouvriers, éviter des gaspillages de richesses, soustraire le chef

d'industrie au danger de perdre le contrôle de son entreprise dans une hasardeuse émission d'actions, dont seul profite le financier.

Pourquoi ces mêmes conseils mixtes (mi-patronaux-mi-ouvriers), n'auraient-ils pas le droit d'édicter des règlements pourvoyant à l'apprentissage, l'assurance contre le chômage, le fonds de retraite ? Nous aurions cessé de tout attendre de l'État, qui verrait son budget mieux équilibré. Nous aurions amoindri l'influence néfaste de la compagnie à responsabilité limitée, qui, n'ayant pas d'âme, se soucie peu de ruiner un chef d'industrie et de réduire l'ouvrier à la misère. Nous aurions revêtu le capital d'un caractère humain.



Travailler à l'établissement d'un régime corporatif, c'est travailler pour la paix sociale dans la justice et la charité; c'est répondre au vœu du Souverain Pontife; c'est consolider notre nationalité, en liant le faisceau de ses forces vives qui s'étiolent dans l'individualisme; c'est matérialiser un rêve, mais un rêve fécond.

[...]

La paix économique et la paix tout court

Qu'on se reporte au souverain pontificat de Léon XIII. Son encyclique *Rerum novarum* n'a jamais gagné les faveurs intégrales ni des patrons ni des ouvriers. Les premiers ont préféré persister dans leurs abus et les seconds, sauf quelques rares exceptions, suivre les données de Karl Marx, données, qui pratiquées en Russie, détruisent le

capital et réduisent le prolétaire en esclavage au bénéfice de l'État. La leçon nous servira-t-elle ?

Qu'on se souvienne de 1916. La mécanique de la guerre venait de noyer dans le sang 2,000,000 d'hommes (comme la mécanique industrielle noie aujourd'hui dans l'opulence affamée l'humanité exaspérée). Sa Sainteté Benoît XV conseillait alors aux nations belligérantes cette célèbre paix blanche qui n'offrait, prétendait-on, ni indemnité ni garantie. Il fallait donc savoir qui serait le vaincu pour s'en partager les dépouilles. Pendant deux ans encore l'égoïsme et la haine ont continué comme des vautours à s'arracher sous la mitraille des débris d'humanité pantelante. Cinq millions d'hommes leur ont sacrifié leur bonheur, leur sang, leur vie. Ils ont écrasé l'Allemagne; mais où sont ses dépouilles, où sont les garanties et l'indemnité ? La nation vaincue refuse de payer la France qui refuse de rembourser les États-Unis et l'Angleterre, après avoir effectué un premier versement avise l'Amérique qu'après 1933, il lui sera imposé de continuer ses paiements. C'est la paix blanche imposée par la force des événements, la paix sans indemnité ni garantie, la paix telle que prévue et conseillée par Sa Sainteté Benoît XV, paix qui, conclue à temps, aurait épargné au monde l'holocauste de 3,000,000 de vies humaines. Et la nation vaincue se dresse aujourd'hui devant l'univers plus puissante et plus arrogante que jamais. Rude leçon qui devrait engager le monde à se montrer plus attentif à la voix du Vatican.

Pour triompher du servage

En terminant, le notaire Fréchette s'adresse plus particulièrement aux jeunes qui l'ont invité. Après avoir rappelé le message chrétien, dont l'Église reste la dépositaire, et cité le mot du Christ: « Suivez-moi, je suis la Voie, la Vérité, la Vie . . . », le conférencier conclut:

C'est l'oubli de cette Voie qui fait les serfs. C'est la recherche de cette voie qui conduit à la liberté et à l'ordre. Jeunes gens, il vous appartient de faire triompher la justice sur les forces dissolvantes de l'instinct, de la routine et de l'intérêt individuel. A l'heure tragique où nous vivons, alors que le domaine économique, empiète sur le domaine social et que le domaine politique menace de tout envahir, puisqu'il est impossible de régler nos problèmes sans compter sur l'autorité de l'État, ne suivez pas la voie tracée par trop de vos aînés. N'allez pas vous désintéresser de la politique active, pour vous cantonner uniquement dans le domaine de l'action sur l'opinion publique. Faites de la politique, mais de la politique au sens large du mot, de cette politique que Bossuet a définie: « l'art de rendre les peuples heureux ». A cette fin vous devrez sans doute bousculer certains esprits retardataires. Aussi, je vous l'ai déjà dit et vous le répète: Quand on appartient à une association dont le but est légitime, noble, élevé, si on perd le droit de se faire aimer, on conserve pour le moins le devoir de se faire craindre. Faites-vous craindre, non pas par la violence des armes ou des propos, mais par la profondeur de vos convictions

religieuses, sociales et nationales. Faites vous craindre par le nombre de vos adhérents. Faites-vous craindre par la qualité et l'équilibre de vos cerveaux et de vos volontés. C'est par la pensée et par l'action qu'on parvient à la puissance et à la grandeur. Pour éviter d'être des serfs, soyez grands.

L.-Athanasie FRÉCHETTE

Le salut par l'immigration

L'Armée du Salut voit le salut du Canada dans l'immigration. C'est ce que vient de déclarer à Montréal un personnage en vue dans le monde salutiste, le commissaire David Lamb. Cet « agneau » a jeté les bases il y a une quarantaine d'années du Service d'immigration et de colonisation de l'Armée du Salut. Dans une entrevue, il a demandé au gouvernement d'élaborer, dès maintenant, une vaste politique d'immigration pour l'après-guerre. Il estime que la race humaine, — ce sont ses propres termes, — est de nouveau en marche et que des dizaines de milliers de familles désirent traverser les mers, i.e. venir au Canada.

Que diront de cette invasion massive les ouvriers de nos usines de guerre et nos centaines de milliers de militaires, le jour où, démobilisés, ils devront se trouver un emploi ? Ceux qui se battent pour rendre le monde meilleur ne méritent-ils pas le premier choix sur le marché du travail ? Endureront-ils, après avoir consenti des sacrifices énormes, de retomber dans le marasme économique et le chômage chronique ? L'Armée du Salut n'a pas, sans doute, à se préoccuper de ce problème. C'est aux Canadiens d'y voir, — et le plus tôt sera le mieux.

Notre question nationale¹

LE PROBLEME ECONOMIQUE

(6e leçon)

Avant d'aborder ce nouveau problème, faisons une mise au point: ce serait une grossière illusion de s'imaginer la réalité comme divisée en autant de sections ou de compartiments que cette étude comporte de chapitres. Dès le début, nous le déclarions: il s'agit d'une seule et même question, mais qui, se posant sur des terrains différents, doit être envisagée sous autant d'aspects divers. La question nationale est une, mais les problèmes qu'elle renferme sont multiples. C'est la faiblesse de notre intelligence, incapable de tout saisir et de tout exprimer d'un seul coup, qui nous force à morceler ainsi la réalité.

Moins que tout autre, semble-t-il, le problème économique se prête au découpage, à l'isolement, à l'abstraction; cela tient, sans contredit, à ce fait que de nos jours l'économique a réussi à envahir à peu près tous les autres domaines de la civilisation et à se rendre en quelque sorte indispensable à la vie de chacun d'eux. D'où l'importance singulière qu'il s'est acquis, depuis la Grande Guerre surtout, dans l'esprit des peuples.

Chez les Canadiens français, en particulier, le problème économique pose une question vitale:

¹ Voir l'ACTION NATIONALE de septembre, octobre, novembre et décembre 1942.

celle de l'avenir de leur culture française, et partant de leur nationalité. Seules les préoccupations nées de la guerre actuelle ont pu le rejeter quelque peu dans l'ombre. Mais ce fait de l'écarter de la route, loin de le résoudre, ne peut que le rendre plus inquiétant, que plus redoutable pour le futur. Afin donc d'en prendre une vue nette et compréhensive, recueillons d'abord quelques faits et témoignages sur la situation actuelle, puis nous examinerons les principales conséquences de ce problème, dont nous essaierons enfin de découvrir les causes¹.

I. — LA SITUATION ACTUELLE : FAITS ET TÉMOIGNAGES

Voici comment, à notre avis, pourrait se formuler notre situation actuelle: nous sommes pris dans un régime économique qui de par son caractère nous est étranger, par conséquent inadapté et qui de par ses résultats nous maintient pratiquement en état de constante infériorité. Le caractère de ce régime sera étudié plus loin quand nous traiterons des origines de notre problème social; pour le moment il nous suffit d'en indiquer les résultats pratiques.

¹ Faute de renseignements précis sur la situation économique de nos groupes minoritaires, il nous faut borner nos présentes recherches surtout à la province de Québec. En outre, même sur ce terrain restreint, nous ne prétendons nullement faire œuvre de technicien ou d'économiste, mais simplement, en utilisant les travaux et les témoignages des spécialistes, donner une vue d'ensemble sur l'aspect national de ce problème.

On a coutume de résumer la situation économique des Canadiens français par le mot « infériorité »; le terme vaut, il est même adéquat, mais à la condition qu'on lui donne un sens plein, fort, un sens pour ainsi dire prégnant: car l'élément français, sur le terrain économique, n'est pas seulement en posture d'infériorité, il est aussi en état de dépendance et même de servitude; ce qui implique par conséquent que « d'autres » y exercent non seulement la prépondérance, mais aussi le monopole et même la dictature. Des faits et des statistiques, que nous exposerons crûment, froidement, sans pessimisme aucun toutefois, le prouveront aussitôt¹.

A) Notre infériorité économique

Il s'agit, bien entendu, d'une infériorité de fait, non d'une infériorité de droit ou de dons ethniques; en d'autres termes, les statistiques révéleront chez l'élément français un succès moindre dans les affaires, non une inaptitude aux affaires. Cette infériorité se manifeste surtout dans les trois points suivants: la somme des biens

¹ Nous disons « sans pessimisme »: cela définit notre attitude fondamentale en face de nos problèmes nationaux. Cette première partie, étant consacrée à l'exposition de tout ce qui menace notre nationalité, soit au dedans, soit au dehors, il s'en suit qu'elle revêt forcément une teinte un peu sombre, dont certains pourraient être mal impressionnés. C'est pourquoi nous faisons remarquer immédiatement que ces faiblesses et ces déficiences sur lesquelles nous insistons et qui constituent notre passif sont contre-balancées par des valeurs positives et des forces morales qui font de notre peuple un peuple comparativement riche et fort, ainsi que la suite de ce travail essaiera de le démontrer.

possédés, la qualité des positions détenues, le nombre et l'importance des entreprises en main.

1) La somme des biens possédés

Il y a une quinzaine d'années, Olivar Asselin entreprenait d'évaluer la part de l'élément français dans la fortune privée du peuple canadien, fortune se chiffrant alors à environ 22 milliards de dollars. Après une longue et minutieuse enquête, l'auteur en arrivait à fixer l'avoir foncier ou la richesse immobilière des Canadiens français à 2 milliards 650 millions et leur richesse mobilière à 615 millions, ce qui donnait en tout une richesse de 3 milliards 200 millions, soit environ un septième (14%) de la fortune de tout le peuple canadien. « Or, remarquait Asselin, nous formons approximativement deux septièmes (28%) de la population du pays. En d'autres termes, notre richesse économique ne dépasse pas la moitié de notre importance numérique. C'est peu, c'est beaucoup trop peu. »¹

De ces statistiques, l'on a déduit par ailleurs que nous sommes, proportions gardées, la moitié moins riches que les Anglo-Canadiens; c'est possible, bien que la preuve mathématique soit difficile à fournir. Un fait certain, c'est que nous ne possédions alors que la moitié de ce que nous aurions dû posséder comme peuple, La situation s'est-elle améliorée beaucoup depuis lors? Les réponses sont plutôt contradictoires.

¹ Cf. *L'Action canadienne-française*, mai-juin, 1927

2) La qualité des positions détenues

Sur ce point, il faut se référer au décisif exposé de M. François-A. Angers sur « La position économique des Canadiens français dans le Québec ». ¹

Mis à part l'agriculture et l'abatage du bois, le rang détenu par les nôtres dans les autres occupations est loin d'être satisfaisant. Il devient même nettement défavorable si l'on se borne à ces occupations dont l'influence est prépondérante dans le monde économique: les carrières industrielles, financières et commerciales.

Sur ce terrain fort important, nous apprend M. Angers, « nous sommes au dernier rang pour ce qui concerne les propriétaires », et au troisième pour l'ensemble des occupations. Voici à ce sujet, un petit tableau révélateur dans lequel nous condensons toutes les statistiques de M. Angers. Nous divisons chaque groupe racial en deux catégories: la première comprendra les propriétaires et les gérants, les contremaîtres, les salariés de métiers commerciaux et les commis de bureau, bref tout ceux dont le travail, comme on dit, se fait en collet blanc, sans trop se salir les mains; la deuxième groupera les salariés de métiers industriels et les manœuvres, les bûcherons et les ouvriers non qualifiés. Le pourcentage, pour chaque groupe racial, de la population active dans l'une et l'autre catégorie s'énonce ainsi:

¹ Cf. *L'Actualité économique*, septembre 1939.

	Les « collets blancs »	Les travailleurs industriels
1) Juifs.....	58.0%	42.0%
2) Britanniques.....	48.4%	51.6%
3) Français.....	26.7%	73.3%
4) Autres races.....	20.3%	79.7%

L'on voit de quel côté est le succès économique, de quel côté sont les positions importantes et lucratives. Aussi l'auteur ne peut-il s'empêcher de conclure: « Les gens qui ont le mieux réussi chez nous, comme groupe racial, ce sont les Juifs. . . Les Britanniques, eux, suivent d'assez près les Juifs.» Quant aux Canadiens français, ils sont loin en arrière et partagent avec les immigrés de l'Europe centrale les rôles de porteurs d'eau et de scieurs de bois.¹

3) Le nombre et l'importance des entreprises

Dans un travail fort documenté, M. Jean Beaudry, chimiste, a tenté d'évaluer la part des Canadiens français dans l'industrie du Québec. Après avoir passé en revue chacune des différentes branches de l'industrie québécoise: électricité, agriculture, produits forestiers, mines, etc. et y avoir marqué au passage le nombre et l'importance des entreprises canadiennes-françaises, l'auteur en arrivait à dresser un tableau de la répartition

¹ Cf. sur le même sujet: W.-J. Roy, *The French-English Division of Labor in Quebec* (M. A. Thesis, McGill University, 1935). Dans le groupe d'industries montréalaises étudié par M. Roy, 73.8% des gérants étaient d'origine britannique et 22.6% d'origine française; par contre, l'élément anglais ne fournissait que 19.4% des ouvriers semi-qualifiés, tandis que l'élément français en fournissait 74.6%.

du capital industriel — moins l'agriculture — dans la province entre les principales nationalités. Voici ce dernier tableau:

Canadiens anglais.....	44.0%
Américains.....	34.0%
Canadiens français....	19.8%
Juifs.....	2.1%
Anglais.....	1.1%

Encore ici, les Canadiens français se classent au 3e rang, fort en arrière des deux premiers groupes et cela dans une province où ils constituent près de 80% de la population et qui est supposée leur appartenir.¹

Prenons maintenant le cas de Montréal, cas étudié récemment dans un article de la revue *The Canadian Journal of Economics and Political Science*. D'après cet article, « des 22,108 entreprises montréalaises enregistrées dans le *Dunn*, 47% étaient anglaises, 40% françaises et 13% d'autres nationalités; 16,401 seulement toutefois étaient financièrement cotées, dont 48.4% étaient anglaises et 45% françaises, mais les entreprises anglaises à peu près égales aux françaises en nombre représentaient 86.6% au minimum de la puissance financière de toutes les entreprises considérées, alors que les françaises ne comptaient guère que pour 12%. Un graphique à la page 505 résume la situation d'une façon frappante: il montre littéralement que, du point de vue envisagé, les Canadiens

¹ Pour de plus amples détails, cf. le *Devoir*, 11 décembre 1937.

français dans la 2e ville française du monde, sont tassés dans un coin de la pièce et que les intérêts anglais, américains ou anglo-canadiens occupent à peu près toute la place.»¹

B) Notre dépendance économique

Cette infériorité économique révélée par les chiffres précédents s'accompagne d'une dépendance. Pour nous en convaincre, considérons le monopole anglo-saxon sur ces trois grands facteurs de la richesse que sont la nature, le travail et le capital.

1) La nature

De toutes les ressources naturelles mises à notre disposition par l'Acte de 1867, seul le sol cultivable échappe encore jusqu'ici à l'emprise du monopole étranger. Tout le reste — Victor Barbeau l'a démontré dans son livre *Mesure de notre taille* — est devenu la proie de ce dernier, en particulier les mines, les forêts et les forces hydrauliques.

Au sujet de notre domaine minier, M. Barbeau a posé crûment les faits: tous les grands établissements miniers du Canada, écrit-il, appartiennent

¹ *French and English in the Economic Structure of Montreal*, novembre 1941, par E. C. Hughes and M. L. McDonald. Nous avons emprunté le résumé paru dans l'*Actualité économique* de décembre 1941. Au sujet de la puissance financière des diverses entreprises, les auteurs concluent: "In comparing the average estimated pecuniary strength we find that the English are 3.9 times larger than the French in production, 1.8 times larger in wholesale, 2.6 times larger in retail, and 3.4 times larger in service. For all firms the English are nearly 8.2 times larger." Pp. 502-503.

ment soit aux Anglo-Canadiens, soit aux Américains; quant aux quelque trente compagnies qui ont leur siège d'exploitation dans Québec, « non seulement elles ne sont pas le fruit de notre initiative, de notre travail, mais à peine s'en trouve-t-il deux ou trois dont la direction, au sens français du mot, soit confiée à nos compatriotes ». Ainsi, l'*Asbestos Corporation*, le plus grand producteur d'amiante du Canada et du monde, ne nous appartient pas; ainsi en est-il de l'*Aluminum Co.* établi dans l'un des plus grands centres de production d'aluminium de l'univers; ainsi en est-il de la *Noranda Mines*, la plus importante mine d'or et de cuivre du Québec. Et l'on pourrait continuer longtemps cette litanie.

Dans le domaine forestier, la situation n'est pas plus reluisante. Dès 1922, M. Georges Pelletier pouvait écrire à ce sujet: « Nous n'avons plus guère de forêts accessibles qui nous appartiennent... Une partie en a été définitivement aliénée aux étrangers, de 1900 à 1910, nous ne pouvons pas la recouvrer. L'Américain l'a exploitée à fond. Il n'a pas pensé à reboiser les vastes espaces dénudées par la hache ou par l'incendie . . . »¹ En 1937, on répartissait ainsi la part prise par les principaux groupes dans la production du papier: Canadiens anglais 67%, Américains, 31.15%, Canadiens français, 1.85%. M. Barbeau dans son livre nous offre beaucoup d'autres détails sur le sujet, détails trop longs à relever ici.

¹ Cf. *l'Action française*, 1922.

Quant à nos forces hydrauliques, il y a longtemps qu'elles ont été aliénées aussi. « Pour trouver aujourd'hui, en quantités utilisables, de l'énergie hydraulique qui ne soit pas déjà concédée à perpétuité ou à long terme aux capitalistes américains ou anglais ou anglo-canadiens, il faudrait sortir du Québec habité, gagner des profondeurs où l'aménagement serait trop coûteux. »¹ Ainsi parlait Asselin, il y a vingt ans, et sa parole est toujours vraie. Sur ce terrain plus que sur tout autre, le monopole anglo-saxon fait sentir sa puissance: aussi à venir jusqu'à ces dernières années ne comptait-on qu'une seule compagnie hydroélectrique entièrement canadienne-française, et encore d'une importance restreinte.

2) Le travail

Dans notre province, nous fournissons la force-travail, c'est un fait reconnu, mais cette force, ce n'est pas nous qui la dirigeons. Les études de MM. Angers et Barbeau ont mis ce fait en pleine lumière: le monopole de la propriété appelle logiquement celui de la direction du travail. Et comme, dans l'industrie, le commerce et la finance, « nous sommes au dernier rang pour ce qui concerne les propriétaires », rien d'étonnant si les rôles de chefs, de patrons, d'employeurs, de gérants nous échappent, si les hauts postes et les gros salaires ne sont pas pour nous, si notre main-d'œuvre non seulement ne travaille pas principalement pour

¹ Cf. *l'Action française*, 1921.

nous, ni à notre bénéfice, mais ne dépend pas non plus de nous. Inutile d'insister sur ce fait évident. ¹

D'où, entre les mains de la minorité anglo-canadienne, un pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne le travail: non seulement elle peut embaucher qui lui plaît, mais elle est libre de ne pas embaucher du tout, de jeter tout un village, toute une ville dans le chômage. Exemple: les usines de Chicoutimi. Comme l'avouait un Anglo-Canadien sympathique, maître de deux petites fabriques employant 200 hommes: « La vie de deux villages canadiens-français dépend largement de mes décisions. » Dépendance parfois fort coûteuse et fort pénible, surtout en période de crise.

3) Le capital

Les chiffres déjà donnés indiquent suffisamment que les grands capitaux ne sont pas de notre côté: l'on sait aussi d'après le travail de M. Beaudry, que nous ne comptons que pour 20% dans le capital industriel de la province, quand en réalité, il nous faudrait compter pour 80%. L'*Annuaire du Canada*, en outre, nous révèle que nos deux banques à charte, au 31 décembre 1940, ne comptaient que pour une infime proportion dans l'actif global, les prêts courants et les bénéfices nets des dix

¹ L'article déjà cité du *Canadian Journal of Political Science* nous apprend que dans les principales industries de la ville de Montréal, l'élément anglais compte 768 directorats tandis que l'élément français n'en possède que 93.

institutions bancaires canadiennes. Voici les pourcentages :

	Banques ang.-can.	Banques can.-fr.
Actif global.....	94.2%	5.8%
Prêts courants.....	93.7%	6.3%
Bénéfices nets.....	92.9%	7.9%

Ces chiffres parlent par eux-mêmes et n'ont besoin d'aucun commentaire.

Mais le plus grave, c'est que cette infériorité comporte une dépendance extrêmement préjudiciable : l'argent gagné si péniblement par les nôtres s'engouffre dans les entreprises anglo-saxonnes ; il ne nous reste, il ne thésaurise ni ne fructifie pour nous, pour le bénéfice de la nation. Ainsi, pour citer quelques faits, on estime que les 7-8 des affaires accomplies chez les Canadiens français le sont par des Anglais et à leur profit, quand l'inverse devrait naturellement exister. Les compagnies d'assurance anglo-canadiennes présentent un actif global de \$2,342 millions, soit 98% du total, les françaises, \$51 millions, soit 2% seulement. D'après les statistiques publiées par la Ligue de l'Achat chez-nous, les Canadiens français donnent chaque année :

\$33,500,000 aux compagnies étrangères d'assurance-vie, \$5,800,000 aux compagnies étrangères d'assurance-feu, \$11,500,000 aux fabriques de tabac à capital étranger, \$20,000,000 aux épicerie-chânes à capital étranger, \$30,000,000 aux fabricants étrangers de vêtements, \$9,000,000 aux biscuiteries étrangères, etc.

Avec un pouvoir d'achat d'un milliard de dollars, a-t-on dit, nous versons chaque année un montant de 800 millions et plus aux maisons d'autres nationalités. « Bref, écrit l'abbé Groulx, de notre propre domaine, de notre propre travail, de notre propre épargne, nous bâtissons notre servitude économique. »

C) Notre servitude économique

Car il y a servitude économique: ce qui précède le laisse entrevoir, ce qui suit achèvera de le démontrer. La prépondérance exercée par « les autres » dans notre province n'est pas seulement accapareuse, monopolisatrice, elle se fait encore dominatrice, quelquefois même oppressive: le monopole tend à se transformer en dictature.

Une telle affirmation n'a rien d'exagéré: elle se fonde sur des faits irréfutables. Car, pour nier l'existence de la dictature économique chez nous, il faudrait se boucher les oreilles et ne pas entendre la dénonciation unanime et violente qui s'élève contre elle de tous les coins de la province et de tous les milieux de la nation; il faudrait fermer les yeux sur notre état lamentable de peuple prolétaire en train de perdre son âme; il faudrait oublier que toutes les campagnes électorales depuis un quart de siècle se sont en grande partie menées aux cris de « A bas les trusts! »; il faudrait ignorer la voix de tous ceux qui chez nous ont quelque peu réfléchi sur la gravité de notre problème économique: historiens, économistes, sociologues, journalistes, prêtres, évêques, etc., tous d'accord à

dénoncer cette dictature néfaste: « Une poignée d'entreprises, écrit Victor Barbeau, commande toute la vie économique de notre province. Féodalité sans âme, sans cœur . . . elle tient en servage presque toute la population des villes et, par là, influe sur le sort de la population des campagnes. »

Si l'on veut des détails, qu'on lise de M. Eugène L'Heureux un article intitulé précisément: « La dictature économique dans la province de Québec ». « Si je voulais être pessimiste, écrit le rédacteur de l'*Action catholique*, je pourrais probablement démontrer que cette dictature est plus complète ici qu'ailleurs et qu'elle a plus gravement avarié la mentalité collective chez nous que chez tout autre peuple de race blanche. » Suit une démonstration des méfaits de la dictature économique dans notre province: vente forcée et prématurée de nos ressources naturelles; industrie du papier organisée au mépris des lois divines et humaines comme des aspirations populaires et du bon sens et qui se meurt d'hypertrophie après avoir englouti l'épargne populaire et porté un dur coup à l'agriculture et à nos traditions religieuses; industrie de l'électricité organisée sans aucune surveillance effective de l'État et qui règne en maîtresse aujourd'hui, vend ici l'électricité trois fois plus cher qu'ailleurs, compromet et baillonne la presse, souscrit aux caisses électorales, use du mensonge, de la demi-vérité, du silence coupable, etc. Les dictateurs économiques, continue M. L'Heureux, ont étouffé toutes les industries portant ombrage à leur monopole, ne reculant devant aucune accusation, aucune assertion, aucune machination;

ils ont obtenu ou imposé des tarifs ferroviaires favorisant leurs entreprises au détriment de leurs concurrents, au mépris de la géographie et du bon sens; ils ont aveuglé dirigeants et autres au point de les empêcher de voir tout ce qu'il y a d'immoral et d'antisocial dans notre législation de sociétés à fonds social; ils se sont emparé avec leur argent, surtout avec l'argent des autres, de tous les moyens nécessaires à l'exercice de la dictature: politique, presse, banques, services publics et industries de base¹.

Dira-t-on que ce ne sont là que des généralités? Oui, mais des généralités qui se fondent sur des faits précis. L'une des meilleures preuves de la dictature économique, n'est-ce pas l'efflorescence des trusts sur notre sol québécois? Trust du lait, du charbon, du textile, de l'électricité, du papier, de la gazoline, des tramways, du cinéma, etc., tous autant de piliers de cette dictature, piliers que n'ont pu ébranler ni les enquêtes fédérales (Stevens sur les écarts des prix, Lapointe sur l'électricité, Turgeon sur les textiles), ni les dénonciations publiques et persistantes, soit à la chambre des communes (sur les textiles par Maxime Raymond, par exemple), soit à l'Assemblée législative (sur l'électricité par le Dr Philippe Hamel, ni même les condamnations ouvertes des tribunaux.

Nous aimerions nous arrêter plus longtemps pour démontrer la structure financière et étaler les procédés despotiques de quelques-uns de ces

¹ Cf. L'ACTION NATIONALE, février 1933.

trusts — du textile et de l'électricité surtout²; nous y verrions de façon précise si la dictature économique est un mythe ou une réalité dans notre province. Mais cela nous entraînerait trop loin et dépasserait les cadres de ce travail; à regret il nous faut donc abandonner cette idée. Étudions plutôt cette dictature dans ses conséquences mêmes, lesquelles suffiront pour en faire ressortir la présence et le rôle néfastes.

II. — LES CONSEQUENCES

Pour notre peuple les conséquences d'une telle situation économique touchent au désastre. Ce n'est pas sans raison qu'à ce propos l'on a parlé de « notre seconde grande défaite ». Nous avons perdu la bataille économique et nous voilà, tout comme nos ancêtres après 1760, au bord de l'abîme, devant l'alternative de réagir violemment ou de disparaître à jamais de l'histoire. De nouveau se pose l'angoissant, l'hallucinant problème de notre survivance française et cela avec d'autant plus d'acuité que l'économique régente en quelque sorte aujourd'hui toutes les autres formes de l'activité et la pensée humaines. Nous avons perdu la bataille économique et voilà que cette défaite aggrave tous nos autres problèmes nationaux,

² Sur le trust du *textile*, on trouvera d'édifiants détails dans les numéros suivants du *Devoir*: 27 juin et 7 novembre 1936; 2 et 20 février 1937; 1er et 9 avril, 11 août 1938; 23 février, 1er, 2, 8, 31 mai 1939. Sur le *trust de l'électricité*, lire les travaux du Dr Philippe Hamel, en particulier: *Le Monopole de l'électricité*, 1933; le trust de l'électricité, agent de corruption et de domination, centre de la dictature économique, 1934; discours et conférences (*cf.* le *Devoir*: 19 janvier 1937; 1er et 10 mars 1937; 2 février 1939, etc.).

bien plus, nous enlève l'un des moyens indispensables à leur solution. Non seulement le problème économique, ainsi qu'on l'a dit déjà, est devenu une question nationale, mais la question nationale elle-même est, pour une large part aujourd'hui, un problème économique.

Les conséquences de cette défaite se résument en deux mots: désordre et impuissance. Parce que l'économique est contre nous, nous sommes désorganisés et impuissants sur tous les terrains: social, politique, racial et culturel.

A) L'économique et le problème social

Quelques remarques générales seulement, puisque nous aurons à traiter *ex professo* tout à l'heure de notre problème social. N'étant plus maîtres de notre vie économique, nous avons dû subir le régime qui faisait l'affaire des « autres ». Or, ce régime, d'inspiration individualiste et libérale, indifférent à l'aspect humain et aux répercussions sociales des questions économiques, inadapté en outre au caractère de notre population et aux exigences de notre milieu, ne pouvait manquer et en réalité n'a pas manqué de jeter le désordre dans notre société canadienne-française. En fait, il a vidé nos campagnes au profit des villes, déracinant ainsi la partie la plus saine de notre population; il a transformé notre peuple en un peuple de gagne-petit, de salariés toujours incertains du lendemain, accentuant la déchéance de nos classes moyennes vers le prolétariat et même vers le paupérisme; il a permis, aux époques de crise,

la généralisation du chômage, lequel s'est stabilisé, organisé en quelque sorte, par la suite, de façon permanente, imposant ainsi à notre nationalité un gaspillage irréparable: celui de notre capital humain; il a désorganisé la famille, arrachant la mère au foyer, abaissant le taux de la nuptialité et de la natalité; il a trop souvent pratiqué de façon systématique l'exploitation des masses, favorisant ainsi au sein d'une population d'exploités et de désabusés l'éclosion des idées révolutionnaires, des troubles sociaux, de la lutte des classes, etc., sans parler de la dégradation physique et de la corruption morale qu'il a imposées à notre peuple.

Puis, suite logique du régime, tout ce malaise, ce désordre social vint à son tour aggraver le problème économique: l'État dut prendre à sa charge une armée de chômeurs, instituer des « secours directs », des allocations, des pensions, des octrois, des prêts de toutes sortes, etc.; il dut entreprendre de vastes travaux publics plus ou moins nécessaires, si bien que de 1930 à 1937, selon le *Rapport Sirois*, « la dette absolue par habitant des municipalités et de la province, jadis la plus faible, devint la plus élevée de tout le pays (Vol. I, p. 181). Bref, pour reprendre la formule de Minville, « aujourd'hui le social écrase l'économique ».

B) L'économique et le problème politique

Partout où le capitalisme libéral a triomphé sans entraves, les forces économiques ont tenté de

manœuvrer l'État, de s'emparer du pouvoir. La description de l'encyclique *Quadragesimo anno* sur ce point est devenue classique: « On combat d'abord, écrit Pie XI, pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite l'influence sur le pouvoir politique, dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique . . . ». Le résultat, c'est — désordre en tout point condamnable — la déchéance du pouvoir: « Lui qui, ajoute le pape, devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt. »

Dira-t-on que ce tableau chargé ne s'applique pas à la province de Québec? Et pourquoi pas? N'avons-nous pas été soumis, tout comme les autres peuples, au régime de la libre concurrence? La concentration des richesses n'est-elle pas un fait indéniable chez nous? Ne sommes-nous pas aussi en face « d'une énorme puissance, d'un pouvoir discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes »? N'a-t-on pas souvent affirmé que treize hommes détiennent en leurs mains dix milliards des vingt par quoi se chiffre la richesse industrielle et commerciale du Canada? Et la dictature économique serait un mythe!

Était-ce un mythe que Son Excellence Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, dénonçait à l'ouverture de la Semaine patronale, le 22 janvier 1939: « La situation économique, affirmait-il, est viciée, est mauvaise . . . Le mal (dans la société)

augmentera aussi longtemps qu'un petit groupe d'hommes pourra établir une concurrence effrénée par des moyens drastiques, aussi longtemps que ce petit groupe de riches contrôlera tous les journaux, la radio, les gouvernements, etc.; aussi longtemps que le monde sera sous la pression économique de cette puissance d'hommes qui attirent à eux 80% des richesses, le reste des hommes sera pauvre.»

En fait, la servitude économique ne vient jamais seule et, comme l'écrivait Asselin, « un peuple qui ne jouit pas de la liberté économique est condamné à la servitude politique ». N'était-ce pas cette servitude qu'avouait un politicien en déclarant que notre politique provinciale et municipale était dominée depuis vingt ans par la M. L. H. & P. et que cette compagnie avait, dans le temps, acheté tous les partis politiques, y compris le sien ? Les Anglo-Canadiens, d'ailleurs, le reconnaissent comme un fait tout naturel; parlant de la situation faite aux deux races à Montréal, ils concluent en affirmant que « les Anglais y sont en position d'exercer sur la politique économique un contrôle d'une ampleur considérablement plus grande que les Français »¹.

Ce désordre a pour suite fatale l'impuissance du pouvoir. Au problème économique tout comme au problème social il n'a pu apporter que des solutions provisoires, d'urgence, que des palliatifs: assurances pour accidents, pensions de vieil-

¹ Cf. article déjà cité du *Canadian Journal of Political Science* p. 505.

lesse, allocations aux mères nécessiteuses, travaux de routes ou de ponts, crédit agricole, etc. Les enquêtes ont pu révéler les abus les plus criants, l'État n'a pas bougé, il ne s'est pas décidé aux réformes essentielles, aux réformes de structure. Le désordre n'a fait que révéler aux yeux de tous l'impuissance de l'État.

C) L'économique et le problème racial

Jusqu'ici tout ce que nous avons vu des conséquences du présent problème nous est en quelque sorte commun avec la plupart des peuples chez qui a sévi le libéralisme économique; mais voici que le mal chez nous va revêtir une exceptionnelle gravité par suite de l'élément passionnel qui vient s'y mêler pour l'envenimer: le facteur racial. La lutte de classes chez nous se double presque fatalement d'un conflit de races, et cela parce que la classe des grands propriétaires, des puissants financiers et des dictateurs économiques n'est pas seulement dans notre province une minorité sociale, mais bien une minorité raciale, tandis que l'autre classe, celle dont le sort s'assimile chaque jour davantage à celui des prolétaires, forme la majorité tant sociale que raciale de la population. En résumé, le régime économique a opéré dans la population un déséquilibre non seulement social, mais racial: « Ce ne sont pas seulement des classes qui sont opprimées, c'est une nation. » (L'abbé Groulx.)

Et c'est là un fait des plus dangereux pour l'ordre public, parce qu'il maintient et développe

l'antagonisme des races. Que disaient les voix à Maria Chapdelaine ? « Autour de nous des étrangers sont venus qu'il nous plaît d'appeler des barbares; ils ont pris presque tout le pouvoir; ils ont acquis presque tout l'argent . . . » Quelle est la réaction de Menaud, maître-draveur, quand il voit l'héritage des pères passé à l'étranger ? « Il aurait voulu, de rage, frapper à coups de pied dans cette destinée d'esclave qui l'emmurait, lui, qui emmurerait demain l'œuvre la plus fière de son sang, son fils, sa fille . . . » Et ces sentiments de rancœur, de révolte même, comment les milliers de petites gens qu'écrase le présent régime économique ne les éprouveraient-ils pas ? Comment résisteraient-ils toujours à l'appel des meneurs et des agitateurs populaires qui déjà ont soulevé le cri de race ? On connaît le thème: l'hon. Power l'a exposé aux étudiants de l'université de Toronto: Les jeunes Canadiens français se disent: 'Pourquoi serions-nous des scieurs de bois et des porteurs d'eau dans notre propre pays ? Pourquoi serions-nous forcés de nous ployer et de ramper devant des étrangers afin d'obtenir le droit de gagner une simple subsistance au pays de notre naissance ?' ¹».

Tant que cette situation existera, la collaboration, la paix réelle entre les races est une illusion. Voilà pourquoi, selon nous, l'abbé Lionel Groulx a pleinement raison d'exiger un prompt redressement de « la situation économique inac-

¹ Texte complet dans: Richer, Léopold, *Notre problème politique*, pp. 79-80.

ceptable qui prévaut actuellement dans la province de Québec » et cela dans l'intérêt même de la minorité. « Il ne s'agit pas, ajoute-t-il fermement, de dresser deux races l'une contre l'autre; il s'agit de les empêcher de se dresser l'une contre l'autre. Qu'une oligarchie existe et dispose d'une extraordinaire puissance . . ., c'est un désordre; un désordre où il peut n'y avoir pas que la faute de l'oligarchie, où la victime elle-même peut avoir sa large part de responsabilité; un désordre qu'il ne faut pas supprimer par l'injustice ou par la violence, mais un désordre qui doit cesser dans l'intérêt même de ceux qui en profitent. Car si vous laissez se poser et se développer des antagonismes que nul peuple qui veut vivre, et d'une vie libre et fière, n'a jamais endurés, prenez garde.»²

Le véritable enjeu du conflit d'ailleurs, ce n'est pas une simple question d'infériorité ou de supériorité entre les races, c'est une question de vie ou de mort qui se pose pour l'une d'entre elles, et cela parce que sa culture est menacée de périr d'étouffement dans le présent régime économique.

D) L'économique et le problème culturel

Deux mots résument les rapports de l'économique et du culturel dans notre province: l'économique n'est pas *pour* mais *contre* nous.

Il n'est pas *pour* nous, et à cela rien d'étonnant, puisque toutes les grandes sources de production et de distribution de la richesse ne nous appartiennent pas et qu'il est tout naturel que les déten-

² *L'économique et le national.*

teurs de la puissance économique favorisent d'abord et avant tout leur propre nationalité et leur propre culture. Ils n'y manquent pas d'ailleurs. Ainsi s'explique, par exemple, que des deux universités montréalaises, l'une soit riche à millions, l'autre, « mendicante » : l'anglo-canadienne peut s'appuyer sur un budget variant de deux à trois millions, tandis que la canadienne-française doit se contenter d'un maigre demi-million, quand encore elle peut le trouver. Inutile d'insister : tous savent combien précieux et même nécessaire est aujourd'hui le rôle de l'économique dans le développement de la culture.

L'économique, en outre, est *contre* nous. Et cela surtout parce que, dans ce qu'il a de plus fort et de plus irrésistible, il est le produit, non pas de notre civilisation canadienne-française, mais d'une civilisation rivale. En définitive, c'est un conflit de civilisations, de cultures que l'économique déclenche nécessairement dans notre province. Qu'on se rappelle la question de Siegfried : « Pourrez-vous subir, comme vous le faites, l'américanisme économique et rester de culture française ? ».

Ce qui fait le tragique de la situation, c'est l'inégalité des forces en présence, non pas tant des forces numériques et matérielles — fort évidentes celles-là — que des forces psychologiques et morales. Sur le terrain économique, plus que partout ailleurs, se retrouve le double complexe : supériorité, infériorité, déjà analysé à propos du problème des races. La civilisation anglo-saxonne domine l'économique et s'y avance sûre d'elle-même, fière de ses réussites, orgueilleuse de ses succès ; elle y

manifeste de l'élan, de la vie, de l'audace, d'avance elle se sent supérieure, victorieuse; la civilisation française, par contre, dominée par l'économique, semble sur ce point avoir perdu confiance en elle-même; elle est timide, hésitante: les succès de « l'autre » l'éblouissent et sa propre servitude la décourage; pour un peu elle s'avouerait inférieure, vaincue à l'avance, elle abdiquerait en faveur de sa rivale.

Et cette attitude de vaincue aggrave encore son cas, en contribuant à lui enlever la confiance de ses défenseurs et même de ses fils: « Le spectacle continu de la prédominance des Anglo-Saxons dans les affaires et de l'asservissement de plus en plus général des Canadiens français, explique Minville, a fini par ruiner dans l'âme de la multitude la confiance en un ordre économique, fondé par nos gens, pour nos gens, selon nos besoins et nos aptitudes . . . La suprématie financière et économique partout étalée de la minorité, l'inaptitude apparente de la majorité à conserver et à améliorer ses positions, font que, jusque dans les couches profondes de la société, ou l'on ne croit plus, ou l'on croit de moins en moins à la vertu pratique du génie français.»¹

Par suite, s'atrophie le sens des devoirs envers la nationalité, la fierté, l'espérance nationale. Par suite, croît ce mal inévitable autant que redoutable: l'anglomanie sous toutes ses formes, prélude de l'anglicisation tout court. Consciemment ou non, la dictature économique se pose en

¹ Cf. L'ACTION NATIONALE, avril 1934.

adversaire acharné, implacable de notre culture française; c'est cette puissance en effet qui « dicte nos goûts, règle nos besoins, nous impose ses produits, décide de notre alimentation, de notre habillement, ordonne nos plaisirs, manœuvre notre politique, façonne notre âme, transforme nos villes, souille nos paysages, détourne nos cours d'eau et même vicie notre langage » (V. Barbeau). Nous y reviendrons plus tard.

Pour être complet, il faudrait enfin étudier les répercussions morales et religieuses du problème économique. A certains égards, elles sont encore plus graves que les précédentes. C'est une véritable crise de la religion et de la morale que ce problème a instituée. Quel respect des valeurs spirituelles peut-on espérer dans ce monde de prolétaires rongés par le chômage et le doute national ? Le chômage, tout le monde le sait, est le pire agent de démoralisation, et ce n'est pas avec des sans-patrie, des sans-fierté nationale que l'on fait des chrétiens d'élite et des saints: la grâce ne dispense pas les vertus naturelles, elle les couronne.

Pour la masse brusquement appauvrie et jetée dans la misère, ce fut une rude épreuve de confiance que la crise: épreuve de confiance en ses chefs civils, à tous degrés, puisque ceux qui mènent extérieurement notre société sont des nôtres, catholiques et français; épreuve de confiance en ses chefs religieux, dont les appels à la résignation, à la soumission peuvent sembler un paravent pour couvrir le régime; épreuve de confiance enfin en la Providence elle-même que l'on est tenté de

rendre sinon responsable, du moins complice de tous ces maux. Ainsi se minent les assises de l'ordre social et de l'ordre national; ainsi se préparent les révolutions futures. Aujourd'hui oublié par suite du présent conflit, le problème économique peut sembler moins menaçant, mais l'après-guerre le posera de nouveau avec plus d'ampleur et d'acuité que jamais: cela, nous devrions nous en souvenir.

Richard ARÈS, s. J.

(à suivre)

Echos de la campagne d'Outremont...?

Nous lisons dans le *Devoir* du 21 janvier la brève nouvelle suivante:

« Les autorités militaires ont convoqué M. Jean Drapeau, qui fut 'candidat des conscrits' à l'élection complémentaire fédérale d'Outremont, à paraître, demain, devant le corps médical de l'armée pour 'la revision de la revision' de son examen médical; deux autres jeunes gens qui appuyèrent M. Drapeau dans sa campagne électorale — est-ce là coïncidence? — ont aussi été convoqués à paraître devant le corps médical de l'armée, l'un M. Marc Carrière, qui fut organisateur de M. Drapeau, devra se présenter lundi prochain pour la première revision de son examen; l'autre, M. Marcel Poulin, orateur de M. Drapeau, est convoqué pour mardi prochain afin de subir 'la revision de la revision' de son examen. »

Après tout, peut-être ne s'agit-il que d'une simple coïncidence . . .

CHRONIQUE

Dans la cité

La vie politique

La session fédérale

La session du Parlement canadien s'est ajournée, le 1er août dernier, au 27 janvier 1943. Ce jour-là, les députés se réunissent pour la brève cérémonie de la prorogation. Le lendemain, 28, s'ouvre la nouvelle session par la lecture de la déclaration officielle d'ouverture par le vice-roi, ce texte préparé par le conseil des ministres et qu'on persiste toujours à appeler bizarrement le discours du trône.

Que sera cette nouvelle session ? Il est difficile de le prévoir pour qui n'est pas dans les secrets du gouvernement. Au reste, en temps de guerre, les ministres eux-mêmes ignorent le plus souvent de quoi demain sera fait. Les circonstances, plus que les principes ou les doctrines, guident leur conduite. Ce n'est pas toujours une garantie de sécurité, mais c'est ainsi.

On peut s'attendre, si l'on s'en tient au cérémonial des diverses sessions depuis trois ans, que la reprise des travaux législatifs sera précédée de quelques séances solennelles d'éloquence parlementaire. Les chefs de parti prononceront le discours qu'on attend d'eux. Le plus curieux, ce sera sans aucun doute celui de M. Hanson. On se demande vraiment ce que pourra dire ce chef qui ne l'est plus et dont les idées et les sentiments politiques ne peuvent lui permettre d'interpréter fidèlement la pensée et l'idéal de M. Bracken.

Ce sera très probablement le chant du cygne de M. Hanson.

Il y aura ensuite les grands exposés par les ministres chargés de diriger un service en relation plus ou moins directe avec la guerre. Ils sont six: MM. Ralston (Armée), MacDonald (Marine), Power (Aviation), Howe (Munitions et Approvisionnements), Gardiner (Agriculture) et Ilsley (Finances). Chacun voudra démontrer ce qui s'est accompli depuis l'ajournement de la session précédente. C'est une façon de répondre aux critiques qui se font jour de tous côtés, en apportant des faits, qui ne sont pas toujours absolument convaincants, qu'il faut parfois soigneusement interpréter, mais qui possèdent néanmoins une apparence impressionnante et concourent à graver dans l'esprit de la population qu'il se fait quelque chose.

Il est facile de prévoir quelques grands débats. M. Mitchell, ministre du Travail et dont relève maintenant l'appel pour le service militaire, sera sur la sellette. Des députés essaieront de connaître le fond du conflit qui l'a opposé à M. Little et la raison pour laquelle ce dernier a dû rentrer brusquement dans l'ombre. Au reste, il faudra faire le procès de toute la politique du gouvernement au sujet de l'emploi de notre capital humain, notamment du Service sélectif national, vaste machine qui n'a pas donné, répète-t-on dans tous les milieux, ce que d'aucuns en attendaient. Le conflit qui opposait, il y a déjà plusieurs mois, M. Ralston et M. Howe, est loin d'être réglé. Il subsiste encore beaucoup de flottement dans

l'affectation de nos ressources humaines. Doit-on diriger surtout nos hommes jeunes et valides dans l'industrie de guerre ou dans les divers services armés ? Pour beaucoup de gens, un effort de guerre *équilibré* signifierait une armée comprenant 1,500,000 hommes ! C'est contre de pareils hurluberlus qu'il s'agit de lutter pour faire triompher des vues saines, qui ne risqueront pas de plonger notre pays dans un gouffre sans fond.

On peut anticiper que les conscriptionnistes, qui ont réussi à acculer M. King jusque dans ses derniers retranchements, ne se feront pas faute de charger à fond de train contre le ministère pour l'obliger à mettre en vigueur la loi telle qu'il l'a fait amender à la dernière session. Les députés libéraux canadiens-français continueront alors, sauf les ministres évidemment, à voter sur cette mesure contre le gouvernement, s'ils en ont l'occasion, s'empressant aussitôt après de faire preuve d'une servilité exemplaire. C'est par ce jeu de passe-passe qu'ils comptent duper la population et obtenir le renouvellement, gravement compromis, de leur mandat. Comme d'habitude, nous ne disposerons au parlement, pour faire entendre notre voix, que de la poignée de députés patriotes qui, depuis le début de la guerre, ont su conserver une attitude digne et logique. C'est grâce à eux que nous ne sommes pas rendus plus loin encore que nous ne le sommes maintenant.

Le nouveau chef

Quel que soit l'avenir politique de M. Bracken dans l'arène fédérale, il ne fait pas de doute que

sa présence changera beaucoup de choses. Elle suscitera sans contredit un changement d'atmosphère. Car M. Bracken est avant tout dégagé de la servitude stupide des partis. Pour lui, le parti n'est qu'un instrument pour faire triompher certaines idées qui lui sont chères. On peut discuter de ces idées, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'homme est d'une autre pâte que les partisans aveugles qui défilent sur la scène d'Ottawa.

M. Bracken n'est pas encore élu qu'il a commencé de donner des signes d'hétérodoxie partisane. Il devait se choisir un successeur à la direction du gouvernement manitobain, gouvernement de coalition formé de conservateurs, de libéraux, de créditistes et, jusqu'au congrès de Winnipeg, de C.C.F. Dans ces conditions, vous pensez bien qu'il a désigné à sa succession un conservateur, un adhérent du parti qui l'a choisi pour chef ? Vous n'y êtes pas du tout. M. Bracken a jugé que le meilleur homme de son ministère pour devenir premier-ministre était le trésorier provincial, M. Stuart Garson, un libéral, et il l'a aussitôt désigné. Les conservateurs de stricte et ancienne obéissance ont dû faire la grimace. Ils en verront d'autres avec M. Bracken.

Le premier discours officiel du Chef conservateur-progressiste, à la TSF, ne résonnait pas comme un appel partisan. Il critiquait fermement et poliment certains aspects de la politique de M. King, sans cependant faire appel aux préjugés, sans célébrer les fastes du parti conservateur. Il a même eu une phrase amusante au sujet des

désignations de partis. A quoi importe-t-il que le parti que je dirige s'appelle libéral-progressiste, conservateur-progressiste ou tout autre nom, pourvu qu'il soit progressiste ? Voilà le fait d'un homme qui n'a pas le fétiche de l'onomastique !

Dans ce même discours, et d'ailleurs auparavant, M. Bracken s'est toujours fait le champion des bas tarifs. Comment les tories protectionnistes goûtent-ils cette hérésie économique qui met leurs industries en danger devant la concurrence de l'étranger ? L'échelle des tarifs, c'était tout ce qui séparait les conservateurs des libéraux, et voilà que cette dernière différence disparaît à son tour. Ces messieurs s'entendront avant longtemps. Le danger les rapproche.

Habile manœuvrier, M. King ne tardera pas à exploiter cette question des tarifs pour diviser le parti conservateur. Ou les conservateurs se diviseront entre eux ou ils feront, malgré leurs répugnances, l'unanimité. Dans le premier cas, M. King aura grand'chance de remporter une autre victoire électorale pour son groupe. Dans le second cas, le jeu des libéraux sera singulièrement compliqué. Et l'on comprend dès lors qu'on prête à M. King l'intention de recourir au peuple à brève échéance, avant que les conservateurs n'aient eu le temps de s'organiser solidement.

En somme, les deux vieux partis s'affrontent peut-être pour la dernière fois. Devant les gains de la C.C.F., gains qu'il est difficile de nier et qui devront se traduire lors des prochaines élections, conservateurs et libéraux, que rien

d'essentiel ne divise vraiment que l'ambition personnelle, devront se coaliser pour faire face à la montée d'un parti riche d'idées neuves, plus soucieux des réalités économiques et sociales du Canada, apportant une doctrine à notre sens éminemment discutable et même dangereuse, mais qui a chance de séduire davantage une bonne partie de la population que les appels usés à la fidélité partisane. La mèche des vieux partis est éventée.

Et l'après-guerre

Voilà le grand sujet. Tout orateur préoccupé de l'effet à obtenir ne peut décemment se dispenser d'y faire une discrète et mystérieuse allusion. Il y aura l'après-guerre, il importe de nous y préparer, une foule de réformes s'imposent. Tout cela est très joli et un peu vague.

Le gouvernement britannique a jeté en pâture à l'avidité des masses le rapport Beveridge. Les rapports ont cela de bon qu'ils ne sont guère compromettants. Ils sont sujets d'études pendant des mois et des années. Le cabinet Churchill, qui s'est réjoui de la publication du rapport Beveridge, a signifié son congé à M. Stafford Cripps. (*Good-bye, Mr. Cripps*, a-t-on dit plaisamment.) Les partisans de réformes trouvent curieux cette exclusion de l'homme qui représentait le mieux l'esprit nouveau.

Le Canada, le voudrait-il, ne saurait se désintéresser du rapport Beveridge, qui bénéficie d'une grosse publicité, que nos journaux discutent

abondamment et que des députés reprendront sûrement au parlement. L'ACTION NATIONALE devra publier une étude approfondie sur ce vaste projet de réformes sociales. Il importe de souligner pour l'instant qu'il a ceci d'original que, contrairement aux multiples panacées mises en circulation, il ne se fonde pas sur une période de chômage, mais qu'il exige, pour une application sérieuse et efficace, un état général de travail et d'emploi.

Pour nous, il offre ce danger qu'il est peut-être un acheminement vers le socialisme d'État. J'écris *peut-être*, car c'est là un point à étudier à fond. S'il n'aboutit pas inévitablement à un paternalisme détestable et nuisible, il pourra posséder certains éléments à utiliser.

Autre question qui se pose. Dans notre régime constitutionnel, les questions sociales relèvent des provinces. Or, un plan fondé sur le rapport Beveridge exigerait une application nationale, c'est-à-dire l'abdication de notre juridiction sur une foule de matières. Sommes-nous prêts à conférer à Ottawa de nouveaux pouvoirs ? Sommes-nous mûrs pour la centralisation ? Nous y allons présentement à grands pas. Quand poserons-nous le cran d'arrêt ? A moins que pour nous, l'autonomie provinciale ne soit qu'un vain mot ? Ce serait une grave erreur de le penser et d'agir comme si les droits provinciaux n'étaient pas l'assise de notre vie comme peuple distinct.

Jean NICOLET

Vie de l'esprit

Ils posséderont la terre¹

Blasé de peine,
c'est la pire débauche.— PÉGUÏ

De toute la production littéraire de chez nous, *Ils posséderont la terre* est certainement l'œuvre la plus engagée dans les risques d'une investigation aux régions les plus inaccessibles de l'âme. C'est une œuvre gratuite, de pure gratuité, sans souci de flatter ou de heurter l'optimisme des lecteurs de romans. Elle est gratuite, surtout, parce qu'elle exprime le réel, par amour pour le réel, d'un amour qui n'a rien de sentimental et qui ne s'accorde aucune satisfaction émotionnelle. Une chaleur d'amour, tout près de l'intelligence et qui participe à cette dignité de toute chose vraiment aimée. On pourrait appliquer à *Ils posséderont la terre*, ces paroles de Berdiaeff: *Le Christ est au bout dans la profondeur de l'homme*. L'élément vital de ces pages, c'est la souffrance, et puisqu'elle est l'essence même du dynamisme humain, on ne s'étonnera pas que les deux principaux personnages, André et Édward, ne cessent de désirer et de poursuivre des buts sans cesse renouvelés. Ils repartent tout le temps à tous les instants de leur vie. Ils chercheront ainsi, dans l'angoisse et le trouble, tant qu'ils n'auront pas trouvé le divin. Il y a là un sous-entendu, un secret auxquels l'auteur fait à peine allusion. Mais la toile de fond, c'est vraiment le Christ. Sans moralisme, sans discussion d'aucune sorte, surtout sans ces fades pieuseries qui écœurent et donnent le goût du péché.

Le titre de ce livre est une anticipation. Les pauvres enfants nous sont présentés avant l'abou-

¹ Par Robert Charbonneau, L'Arbre, Montréal, 1941.

tissement présumé, et non acquis. Ces malheureux enfants n'ont aucun appui. Ils sont suspendus en l'air, sans cadres, sans milieu. Ils se démènent dans le vide, sans qu'aucune affection clairvoyante ne les entoure et ne compense la cruauté du sort. Ce sont les vagabonds d'un monde déraciné, qui errent à l'aventure, sans trop savoir à quoi ils obéissent. Ces jeunes êtres à qui manque une forte autonomie physique, étant fils de suicidés, de névrosés ou d'alcooliques, opèrent en même temps un transfert social en passant d'un palier à un autre. L'absence de tradition, la démence, l'alcoolisme: voilà ce qu'ils trouvent dans l'héritage qu'ils ont à se partager. Ces adolescents d'atavisme malsain, de sang pauvre, de solitude totale, sans tutelle clairvoyante, au milieu d'éducateurs distraits ou maladroits, de pédagogues jansénistes, ajoutent à leurs misères l'obsession du moi intérieur. Ils ont l'œil constamment fixé dans la lucarne où s'élaborent leurs rêves et leurs désenchantements. Transporté dans le registre de la souffrance nocturne, c'est le Grand Meaulnes, sans la féerie du début. C'est le tunnel avec l'évasion exclusive par l'imagination. André et Édward sortent d'un cauchemar, d'un mauvais rêve et n'ont que le dédommagement d'en analyser les divers aspects. Ils agissent en somnambules, avec leurs voix étranges, avec leurs figures où ne vivent plus que les yeux. (Ce sont surtout des olfactifs et des visuels, par conséquent des outranciers du cérébral, promis aux songes lunaires). Ils ont un singulier besoin de se créer un état civil factice et d'ignorer la nature.

Une humanité douloureuse, saignante du péché et qui cherche à contenter son besoin d'adoration dans des aventures surtout mentales. Cependant qu'une poussière d'audelà les enveloppe, toute cette réflexion fatiguée s'épuise à retomber sur elle-même, à exacerber de vieilles blessures. Des ravages incessants, un grignotage des forces vives.

Ce qui marque tous ces personnages, c'est le signe de l'insécurité. Ils sont exposés, sans aucun répit. Tout est fragile, fugace et mouvant, et dans cette mouvance, un sentiment fécond les unit : l'insatisfaction de soi. C'est par là qu'ils offrent le flanc à la grâce. Ils sont étonnamment imperméables aux événements de leur temps. Ils poursuivent leurs rêves mesquins dans un oubli total de l'entourage. Ils ne s'aiment pas, mais ils aiment à se regarder, c'est-à-dire qu'ils placent le plaisir de comprendre bien au-dessus de celui de se donner, et c'est pourquoi ils *mouillent* moins vite à la grâce. Toute révolution intérieure débute par une stupéfaction, un désespoir, un blocage des facultés. Le cérébral trouve plus vite que le charnel, dans son propre égoïsme intellectuel, de quoi absoudre sa faiblesse.

Un vrai roman de chrétienté. Ils se désincarnent tant qu'ils peuvent et c'est leur plus grand malheur, car leur pureté est bien relative et bien équivoque. Le charnel connaît l'épuisement et le dégoût qui suivent l'assouvissement. Ce passage subit de l'exaltation au néant a quelque chose de honteux quand il cherche sa fin en son propre plaisir. On touche là l'infirmité humaine, et ce décalage peut mener à la révolution intérieure. Mais eux qui sont surtout des cérébraux, comment

Vient de paraître

Les
**Origines religieuses
du Canada**

par

GEORGES GOYAU

de l'Académie Française

Nouvelle édition mise à jour

Historien éminent, M. Georges Goyau nous a laissé un monument impérissable à la gloire de la Nouvelle-France.

La Librairie Granger est heureuse de se rendre à un désir souvent exprimé en rééditant ce livre remarquable.

Cette nouvelle édition, mise à jour, est complétée d'une riche documentation de notes et références ainsi que d'une importante bibliographie.

Fort volume in-12 de 304 pages.

Prix \$1.25 (franco \$1.35).



GRANGER FRÈRES LIMITÉE
Libraires, Papetiers, Importateurs
54 Notre-Dame-Ouest, Montréal

LAncaster 2171

les frappera la grâce ? Grands nerveux qu'un parfum, une main de femme lancent sur des pistes fausses.

Ce qui leur manque, c'est d'être nourris d'une terre. Ce nomadisme moral les appauvrit de toutes les richesses que procurent les lieux les plus ordinaires. Le désert de sable où pousse quelque oasis serait encore préférable à cette *absence*.

On a toujours envie de leur dire : mais entrez donc quelque part ! dans un cadre qui se définit ! Entrez donc dans le réel ! Soyez un vrai pécheur plein d'appétits grossiers plutôt que de vous maintenir sur une montagne d'abstractions, où les contraires se disputent les énergies de l'âme !

Le plus émouvant de ce drame, c'est qu'il témoigne de façon sensible, (sans que l'auteur intervienne, sans aucune discussion philosophique) sur le problème de la liberté. Quand André rejette d'abord toutes les formes extérieures et surannées du monde où il s'agite, quand il s'entraîne à l'insensibilité, quand il refoule toutes les spontanités de l'affection, qu'il durcit son esprit vers les plaisirs de l'irresponsabilité, que cherche-t-il inconsciemment sinon sa libération ? Quand plus tard, d'un corps dégénéré et promis à toutes les névroses, il bâtit un mâle capable de courage physique, n'est-ce pas là, un second affranchissement ? Lorsqu'Édward entre au noviciat, il veut, obscurément se débarrasser de ses obsessions, de cette hantise du péché ; lorsque, plus tard, il épouse une femme perdue, n'espère-t-il pas, par une option qu'il croit définitive, trancher le nœud de vipères de ses scrupules, et atteindre, dans le mal, une délivrance qui laisse intact le jeu intérieur des calmes déli-

bérations ? Des êtres fatigués de lutter, et qui jettent tout sur le même plateau de la balance. Le roman s'arrête à cette phase, et l'on sait d'avance qu'elle prépare la crise principale. En bonne chrétienté, les situations excessives seules révèlent le fond bourbeux des âmes et préparent les bouleversements.

Tout cela est écrit en phrases brèves, courtes et comme essoufflées d'elliptisme. Un scrupule d'exactitude et de loyauté interdit la moindre trace de lyrisme. Non seulement ce style dépouillé ne manifeste aucune coquetterie, mais sa nudité ressemble parfois à la photographie d'une chambre d'hôpital. Un noir pessimisme bannit toute évasion de la fosse où s'agitent les protagonistes. Je veux dire qu'il y manque même cette transposition par le style, où le mal acquiert un droit d'expression. A mon sens, c'est la faiblesse de ce roman. Il est trop pauvre de rythme. Il ressemble au journal d'un adolescent en mal de pascalisme. Le chant de cette œuvre manque de mélodie, et d'harmonie. C'est d'autant plus curieux qu'il s'agit de très jeunes êtres, et que dans la nature, l'espérance ne sort toujours que de la bouche des enfants et que sans cette si nécessaire absurdité, la vie deviendrait suicidaire. L'homme de 40 ans est guetté par le scepticisme ou la révolte. Devant son enfant il se reprend à espérer. C'est la racine naturelle de toute foi. Or, ici, tout est flétri. Cette misanthropie est décidément trop sombre et verse dans le nihilisme. Sans doute il crée un intense besoin d'amour que Dieu seul peut remplir : et c'est très vrai qu'il suggère le Christ. Mais la nature s'y appauvrit trop de ses ressources, de ses

richesses innées. Ces âmes se préparent à une disponibilité, mais qui sera toujours incomplète car elles seront trop fanées pour refleurir. Elles ne sont pas assez charnelles, si on peut dire.

Qu'est-ce qu'écrire ? Est-ce s'atteler à une besogne sans fraîcheur, et d'usage dans l'habitude ? Est-ce mettre des mots en file et en recommencer l'alignement jusqu'à un certain effet ? Que madame Bavary ait résisté à ce régime desséchant est un mystère inexplicable. Combien plus *sourceux* d'attendre que la tête déborde. Écoutons encore Péguy :

« . . . l'auteur, s'il est vraiment un auteur, vit dans un effleurement perpétuel des textes . . . Une masse énorme, (et non pas seulement des pensées) : des mondes veulent à chaque instant passer par la pointe . . . Un texte devient illisible aussitôt que nous avons l'impression que la main *attend* après la tête, que la plume *attend* après la pensée. » Pour que l'œuvre jaillisse comme d'un puits artésien, il faut une longue maturation. On ouvre alors une source dont la terre inviolée gardait le secret. *Ils posséderont la terre* représente quelque chose de cette maturité essentielle à la perfection de l'œuvre en même temps qu'à sa spontanéité.

Sommes-nous à ce point indignes de notre Dieu, et sommes-nous totalement engagés dans la voie des reniements du sacré au point où l'indique *Ils posséderont la terre* ? Ce qui se passe dans la plaine est-il aussi effrayant ? De toutes façons le salut viendra par la réforme du dedans. Le malheur est dans l'homme.

Arthur LAURENDEAU